

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET
DES
SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES



*Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du Diplôme
de Master en Sciences Economiques*
Spécialité : Economie de Développement

THEME

**Le rôle des PME dans le développement
local :
Cas de la commune de FREHA**

Présenté par
BOUADI Cylia
SALAH Fazia

Dirigé par
M. CHALLAL Mohand

Membres du jury

Président(e) : Mme IGUERGAZIZ Wassila

Examinatrice: Mme ARBOUZ Safia

Rapporteur : M. CHALLAL Mohand

Promotion 2018

Remerciements

Nous tenons à remercier:

Dieu, le tout puissant, pour nous avoir donné santé physique et morale afin de réaliser ce travail.

Notre encadreur Mr CHALLAL Mohand pour ses conseils, ses orientations et son aide durant l'encadrement.

Nous remercions également les membres du jury qui ont accepté d'examiner notre travail.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidé à réaliser ce modeste travail du près et de loin.

Cylia et Fazia

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail et j'accorde ma profonde gratitude :

*A mon défunt père, paix à son âme, qui a fait beaucoup de sacrifices
pour m'offrir les conditions idéales pour ma réussite,*

*A ma mère qui ma soutenue tout au long de mon existence avec ses
conseils et sa tendresse,*

*A mes sœurs et mon frère à ma famille qui m'ont encouragée pour
l'accomplissement de ce travail,*

*A tous mes amis qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la
réussite de ce travail.*

Cylia

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail

A mes chers

Parents qui ont tout fait pour me voir réussir

*A mes frères et sœurs, et à toute ma famille qui m'ont
encouragé pour l'accomplissement de ce travail*

*A tous mes amis qui, d'une manière ou d'une autre ont
contribué à la réussite de ce travail*

Fazia

Sommaire

Introduction générale

Chapitre I : Développement local : Fondements et théories

Section 1 : Généralités sur le développement local

Section 2 : Développement local en Algérie

Chapitre II : Généralités sur les PME en Algérie

Section 1 : Aperçu sur les PME

Section 2 : PME en Algérie

Chapitre III : Contribution des PME au développement local

Section 1 : PME et développement local

Section 2 : Impact des PME sur le développement local

Rôle des PME dans le développement local de la wilaya de Tizi-Ouzou : cas pratique

« La commune de FREHA »

Section 1 : Présentation du cadre d'étude

Section 2 : Résultats de l'enquête et analyse des données

Conclusion générale

Liste des tableaux

Tableau n° 01 : Les critères de la Small Business Administration S.B.A

Tableau n° 02 Les étapes de la mise à niveau des PME algériennes

Tableau N°03 : Evolution de la population des PME en Algérie (2013-2017)

Tableau N°04 : Répartition des PME selon l'effectif (cumul de 2017)

Tableau N°05 : répartition des PME par secteur d'activité (cumul de 2017)

Tableau N° 06 : Concentration des PME par région (1^{er} semestre 2017)

Tableau N°07 : Répartition par secteur d'activité les projets financés par le dispositif ANSEJ (cumul au 30/06/2017)

Tableau n°08 : Crédits octroyés par secteur d'activité (cumul au 30/06/2017)

Tableau n°09 : Projets financés par la CNAC selon le secteur d'activité (cumul au 30/06/2017)

Tableau n°10 : Projets financé par l'ANDI selon le secteur d'activité (cumul au 30/06/2017)

Tableau n°11 : Daïra, et nombre de communes

Tableau n°12 : La répartition de la population active par branche d'activité

Tableau n°13 : Evolution de la PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Tableau n°14 : Evolution de la PME par branche d'activité

Tableau n°15 : Présentation de l'échantillon global

Tableau n°16 : La répartition des entreprises selon l'âge des entrepreneurs

Tableau n°17 : La répartition des entreprises selon le sexe des entrepreneurs

Tableau n°18 : La Répartition des entreprises selon le statut juridique

Tableau n°19 : La Répartition des entreprises selon la période de création

Tableau n°20 : Répartition des entreprises selon le secteur d'activité

Tableau n°21 : Entrepreneurs ayant suivis une formation

Tableau n° 22 : Le chiffre d'affaire des entreprises enquêtées

Tableau n°23 : La répartition des entreprises selon le nombre des employés

Tableau n° 24 : La situation des entrepreneurs avant de créer leur entreprises

Tableau n°25 : Les facteurs motivants à la création d'entreprise

Tableau n°26 : Financement de la création d'entreprises enquêtées

Tableau n°27 : Les raisons du choix de localisation

Tableau n°28 : Les critères de sélection des employés

Tableau n°29 : la coopération des entreprises enquêtées avec d'autres PME locales

Liste des figures

Figure n°01 : la nouvelle organisation de la planification économique

Figure n°02 : Evolution de la population des PME

Figure n°03 : Répartition des PME selon l'effectif

Figure n° 04 : Répartition des PME selon le secteur d'activité

Figure n° 05 : Concentration des PME par région

Figure n°06 : Le découpage administratif de la wilaya de Tizi- Ouzou

Figure n°07 : Evolution de la PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure n° 08 : La taille de l'échantillon de l'enquête

Figure n° 09 : Répartition des entreprises selon l'âge des entrepreneurs

Figure n° 10 : Répartition des PME selon le statut juridique

Figure n° 11 : Répartition selon le secteur d'activité

Figure n° 12 : Entrepreneurs ayant suivis une formation

Figure n° 13 : Répartition des PME selon le chiffre d'affaire

Figure n° 14: Répartition des PME selon le nombre d'employés

Figure n° 15: Situation de l'entrepreneur avant de créer leur entreprise

Figure n° 16 : Répartition selon les facteurs de motivation

Figure n° 17 : Financement de la création d'entreprises enquêtées

Figure n° 18 : Répartition des PME selon les critères de sélection des employés

Figure n° 19 : La coopération des entreprises enquêtées avec d'autres PME locales

Liste des abréviations

ANEM : Agence Nationale de l'Emploi

ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes

ANGEM : Agence Nationale de Gestion des Microcrédits.

ANDI : Agence Nationale de Développement de l'Investissement

ANDS : Agence Nationale de Développement Social

BTPH : Bâtiments, Travaux Publics et Hydraulique

CNAC : Caisse Nationale de l'Assurance Chômage

CNAS : Caisse Nationale de l'Assurance Sociale

DATAR : Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

DL : Développement Local

DSPB : Direction de suivi et de planification budgétaire

EI : Entreprise Individuelle.

EURL : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

GE : Grande Entreprise

GRMIE : Groupe de Recherche du Milieu Innovateur européen

OCDE : Organisation pour la Coopération et le Développement Economique

ONS : Office National des Statistiques

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PCD : Plans Communaux de Développement

PEL : Programmes D'équipements Locaux.

PIB : Produit Intérieur Brut

PS : Programmes Spéciaux

SPL : Système Productif local

PSD : Plans Sectoriels de Développement

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PMI : Petite et Moyenne Industrie

SARL : Société à Responsabilité Limitée

SCA : Société en Commandité par Action.

SNC : Société au Nom Collectif

TPE : Très Petite Entreprise

VA : Valeur Ajoutée

UE : Union Européenne

INTRODUCTION

Les retombées de l'industrialisation, et le ralentissement de la croissance économique dans les années 1970 ont poussé le monde à poser de nouveau la question du développement.

Dans les années 1980, le développement local apparaît comme une nouvelle dynamique qui considère le territoire comme un élément plus qu'indispensable dans les calculs économiques, il porte aussi une importance majeure sur les aspects social et environnemental. Cette nouvelle version de l'économie multidimensionnelle devient rapidement le sujet de discussion pour tous les économistes du monde entier.

Cette approche du développement local se base sur la construction de nouvelles grilles d'analyse qui prennent en considération des éléments nouveaux par apport aux approches traditionnelles qui ont été longtemps dissimulées dans l'analyse économique.

L'inefficacité de la grande entreprise, qui a été longtemps vue comme le seul moteur qui fait tourner les économies dans le monde, a fait que celle-ci a perdu sa place et son importance dans l'analyse économiques. Elle a été rapidement remplacée par la petite et moyenne entreprise, grâce à sa flexibilité à s'adapter aux changements incontrôlables du marché.

Après leur émergence, les PME ont connu rapidement une évolution très élevée, qui a éclipsé les rapports de la grande entreprise, elles sont désormais l'objet de nombreuses études et recherches, du fait de leur rôle central et essentiel dans le tissu de l'économie moderne. La petite entreprise est vue comme un agent économique créateur de richesses et de la valeur ajoutée, ainsi que comme un outil de lutte contre le chômage.

A la fin des années 1980, l'Algérie a pris des mesures et des politiques décentralisées ayant pour but de développer la petite et moyenne entreprise, notamment privée, une telle mutation est justifiée par l'échec de la "fameuse" politique des industries "industrialisantes", mais aussi par l'inefficacité l'entreprise publique.

A cet égard, notre thème porte sur " Le rôle des PME dans le développement local : cas des entreprises dans la commune de FREHA".

Problématique :

Il convient de s'interroger sur les stratégies que doivent prendre les petites et moyennes entreprises/industries pour contribuer au développement local, et aussi sur le rôle que jouent ces entreprises sur leurs territoires respectifs.

Hypothèses :

- L'Etat algérien offre un environnement propice en faveur du développement des PME : facilitation de création et financement de ces entreprises ;
- Les PME peuvent être en mesure d'absorber le chômage et améliorer le cadre de vie d'une région.

Choix du thème

Le choix des PME et leurs rôles dans le développement local comme objet de recherche se justifient par l'importance de celles-ci dans la vie socio-économique au niveau national en particulier dans la wilaya de Tizi-Ouzou (la commune de FREHA), et aussi la volonté d'approfondir nos connaissances sur les PME et le développement local et la relation qui existe entre eux.

Méthodologie de recherche :

Notre méthodologie de travail est basée sur une étude documentaire, une collecte d'informations théoriques à l'aide de documents tels que les ouvrages et les recherches universitaires (mémoires de fin d'études, thèses de Magister, thèses de Doctorat ...), des revues et différents documents électroniques.

Pour mieux cerner notre travail, nous avons effectué une enquête par questionnaire et aussi des entretiens qui nous ont permis de collecter plus d'informations au niveau des dirigeants d'entreprises dans la commune de FREHA.

Notre travail est structuré en quatre chapitres. Le premier est réservé à l'étude du développement local où nous avons donné un aperçu sur le développement local, ses théories et ses objectifs, et aussi sur le contexte de développement local en Algérie.

Le deuxième chapitre traite des fondements théoriques liés à la PME, il s'agit de présenter ses typologies, ses caractéristiques et les PME algériennes.

Le troisième chapitre concerne l'implication des PME dans le développement économique, et aussi son poids dans l'économie algérienne.

Le quatrième chapitre est consacré à un cas pratique dans la commune de FREHA, ce qui nous a permis de vérifier nos hypothèses.

Introduction

Le Développement local est un concept bien connu, il a pour fondement la valorisation des ressources et les potentialités locales, il vise la promotion du bien-être social, économique, culturelle et environnementale des populations dans un espace géographique bien défini.

Dans ce chapitre, la première section traitera les concepts de base du développement local et apportera des clarifications théoriques adéquates qui permettront de mieux cerner et visualiser le concept. Dans la deuxième section on abordera les différentes phases que le développement local en Algérie a connues, dans le contexte de planification centralisée et dans le contexte des réformes.

Section 1 : Généralités sur le Développement local

Dans cette section, on exposera le cadre conceptuel concernant la notion du développement local afin de mieux comprendre ses concepts.

1- Emergences et Définitions du développement local

Pour comprendre le développement local, il faut revenir d'abord sur l'origine de son émergence.

1-1- Emergence du développement local

Le développement local est un concept qui est apparu dans les pays occidentaux. Il est considéré comme faisant partie des nouveaux paradigmes, cadres d'analyses et d'intervention pour venir à la rescousse des économies européennes en proie à des difficultés causées par la crise du fordisme. Le développement local s'exerce sur un espace, déjà constitué ou à constituer, considéré comme territoire réduit. Vers la fin des années 1950, John FRIEDMAN et Walter STHÖR, mettent en avant la « théorie de développement endogène » ; approche volontariste du développement, basée sur un territoire limité, qui voit dans le développement une démarche partant du bas et privilégiant les ressources endogènes. Cette théorie met l'accent sur la nécessité de prendre en compte les valeurs culturelles et les usages traditionnels locaux et fait appel aux différents modes de coopération.

Son émergence est en grande partie due aux différentes réflexions qui ont eu lieu autour de ce concept (DL) par certains auteurs. Ils ont développé de nouvelles approches pour créer le développement comme¹ les systèmes productifs locaux (SPL) par " COURLET et PECQUEUR 1992 et 2000 ", les milieux innovateurs par " MAILLAT 1991 et 1996 " les districts industriels par " BECATTINI 1992 et BAGNASCO 1977 " et les auteurs de PME et l'entrepreneuriat par " JOYAL 1993, MARCHESNAY 1996, PREVOST 1993 "

¹ EL-BATAL.k, " la gouvernance synergique : une stratégie de développement local " thèse de doctorat, Université du Québec à Trois-Rivières, Juin 2012, p 96

1-2 Définition du développement local

Il y a plusieurs auteurs qui définissent le concept du développement local :

Selon GREFFE Xavier (1984)¹ « Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active ».

La DATAR (1982) définit le développement local comme étant² : « La mise en œuvre le plus souvent, mais pas exclusivement, dans un cadre de coopération communale, d'un projet global associant les aspects économiques, sociaux, culturels du développement, généralement initiée par des élus locaux. Un processus de développement local s'élabore à partir d'une concertation large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage commune ».

Dans son ouvrage SALHI Zoubir ‘‘ produit de terroir et développement local ‘‘ définit le développement local comme³ « un ensemble d'initiatives économiquement viable qui peuvent être génératrices de richesses et de progrès, qui visent essentiellement une maîtrise de développement par les acteurs locaux ».

Selon H'SAIN et FERGUENE⁴, le développement local peut être défini comme « un processus d'autonomisation de mécanisme de transformation de système socio-économique local, à travers quatre vecteurs essentiels : l'utilisation des ressources locales (dont les produits de terroirs), le développement conforme aux ressources locales, les capacités d'assurer l'accumulation, la capacité d'innovation et la création d'interdépendances locales inter – sectorielles ».

2- Composantes et modèles du développement local

Dans ce qui suit on présentera les composantes du développement local et aussi quelques modèles de développement local.

2-1- composantes du DL

Le développement local est un processus qui se base sur une volonté commune et une capacité collective de valoriser les ressources locales. Il implique également la participation active, concertée et coordonnée de divers éléments en vue d'impulser la dynamique de

¹ CREFFE Xavier, « Territoires en France, les enjeux économiques de la décentralisation », édition, ECONOMICA, Paris, 1984, P146

² Définition du DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et l'action régionale), cité par Xavier CREFFE op cité

³ SAHLI ZOUBIR « produit de terroir et développement local en Algérie, cas des zones rurales de montages et de piémonts ». Université de Blida, Algérie. Options méditerranéennes, 2009. p320.

⁴ H'SAIN et FERGUENE (1998) in SALHI Zoubir op cité.

développement. Il incombe alors de bien repérer chaque composante afin de pouvoir maîtriser le processus:

2-1-1- Territoire

COURLET.C, (2001), définit le territoire comme suit : « Le territoire apparaît comme une construction collective, à la fois produit et condition de processus de production de ressources spécifiques »¹. Ces ressources vont être exploitées par les acteurs pour lancer la dynamique de production locale. Il ajoute que le territoire doit être « l'émanation d'une logique de l'action collective qui s'incarne dans des institutions sociales qui produisent des normes »².

Selon Lorthiois J. (1996), le territoire, « est un espace physique dont les limites sont définies par des critères géographiques, administratifs, économiques, humains,...(...). Tout projet de développement fait référence à un territoire, mais en lui donnant généralement une définition restrictive, purement administrative ou géographique : on voudrait appuyer une dynamique (le développement) sur une notion essentiellement statique. Or le territoire doit être considéré comme un facteur vivant, flexible. »³.

Le territoire doit être donc un lieu vivant et aussi un lieu d'articulation des groupes sociaux qui l'occupent, tout comme il doit être le lieu de concertation entre les acteurs qui renforcent les initiatives de développement local.

2-1-2 Les acteurs de développement local

Les acteurs de développement local sont classés en trois catégories Lorthiois(1996)⁴, dans chacune possède des logiques propres et des responsabilités particulières :

A- les Acteurs économiques

Ils désignent l'ensemble des entrepreneurs et opérateurs économiques du territoire qui ont un rôle déterminant à travers les PME, ils participent à la vie économique locale ou bien influent sur celle-ci, en produisant, investissant, rendant des services, consommant, offrant des emplois. Ils désignent aussi l'ensemble des banques et des bailleurs des fonds par leurs participations au financement des investissements, à la création des projets.

B- La communauté

Elle représente l'ensemble des populations vivant et agissant sur un territoire donné, elle est composée de valeurs, de personnes, d'institutions, d'entreprises, d'activités et de

¹ COURLET.C, « Territoires et régions : Les grande oubliés du développement économique », L'Harmattan, Paris, 2001 p. 34.

² IDEM p 34

³LORTHIOIS J. (1996), in BELATTAF.M et IDIR. A. (2006), « Le développement local : quelque éléments théorique et pratique », communication au colloque international : « Articulation Espace-local-Espace mondial », Bejaia 21 et 22 juin, Université de Bejaia, laboratoire Recherche et Développement, p. 12

⁴IDEM

ressources qui se caractérisent par une cohérence économique et sociale constituant les fondements et les dynamiques du développement local.

C- Les acteurs institutionnels

Ils englobent l'ensemble des acteurs, tels que l'Etat, structures décentralisées, les collectivités locales et leurs services techniques, les organismes publics et semi publics qui ont un rôle important dans le développement local.

2-2- Les modèles du développement local

Dans cette partie on évoquera quelque modèle de développement local à savoir les districts industriels, milieux innovateurs et les systèmes productifs locaux ;

2-2-1 district industriel

A- Définition

Chaque PME est spécialisée dans une composante du même produit de sorte qu'il y a une division du travail entre les entreprises. De ce point de vue, "on peut décrire le district industriel comme un grand complexe productif où la coordination des différentes phases et le contrôle de la régularité de leur fonctionnement ne sont pas assujettis à des règles préétablies et à des mécanismes hiérarchiques (...) mais au contraire sont soumis à la fois au jeu automatique du marché et à un système de sanctions sociales infligées par la communauté" (BECATTINI, 1989)¹. Outre des relations de concurrence, ces PME entretiennent des relations de coopération basées sur l'appartenance à un même métier (culturelle professionnelle) et sur des règles généralement non-écrites. Les produits du district visent autant le marché local qu'international. La marque de commerce du district est son produit régional spécifiquement reconnu.

BECATTINI (1992) à donner une autre définition comme suit « une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné. Dans le district, à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres types d'environnements, comme par exemple les villes manufacturières, il tend à y avoir osmose parfait entre communauté locale et entreprises»²

Pour F.VIDAL (1998) le district industriel³ « est un grand complexe productif où la coordination entre les différentes phases et le contrôle de la régularité de leur fonctionnement ne sont pas soumis à des règles préétablies ou à des mécanismes hiérarchiques comme cela se déroule dans la grande entreprise ».

¹ G. BECATTINI 1989, in <http://www.helsinki.fi/iehc2006/papers1/Daumas28.pdf> consulté le 11/09/2018

² IDEM

³ F.VIDAL (1998), in COURLET.C, « Territoires et régions : Les grande oubliés du développement économique », L'Harmattan, Paris, 2001, p 62

B- caractéristiques du district industriel

Les caractéristiques du district industriel se présentent comme suit :

- Existence d'une communauté locale qui est marquée par un système de valeurs et de pensées homogène véhiculé à travers des structures sociales.
- Les entreprises sont concentrées dans un territoire géographique limité et se spécialise dans une production bien définie
- La séparation de l'activité professionnelle, chaque individu offre le travail dont il est en mesure d'assurer dans le but d'améliorer la compétitivité et la productivité, grâce aux renseignements qu'il tire sur les candidats à l'emploi qui y circulent,
- Une concurrence intense et une information partagée sur le marché,
- L'introduction des nouvelles technologies pour renforcer l'organisation interne de district et améliorer la position socioéconomique de celui-ci.

2-2-2 systèmes productifs locaux (SPL)

A- Définition

B. PECQUEUR¹ définit le SPL comme « une concentration géographique des entreprises en liaison ou non avec une ou plusieurs grandes entreprises situées dans un même espace de proximité (local ou sous régional) autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels ». Il existe un réseau dense d'interdépendances entre les diverses entreprises appartenant au SPL .il repose sur système de régulation qui fait appel non seulement aux règles du marché mais aussi à un code social, à des formes sociales: règles, valeurs, etc.

Claude Courlet (1994) définit le SPL comme² « une configuration d'entreprises regroupées dans un espace de proximité autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels. Les entreprises entretiennent des relations entre elles et avec le milieu socioculturel d'insertion. Ces relations ne sont pas seulement marchandes, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises. Le métier industriel dominant n'exclut pas la possibilité de l'existence de plusieurs branches industrielles »

¹ Lévesque, B., Klein, J.L., Fontan, J.M. « Les systèmes industriels localisés: état de la recherche UQÀM – 1998 <http://www.omd.ugam.ca/publications/telechargements/sysindus.pdf> consulté le 16/09/2018.

²COURLET.C, « les systèmes productifs localisés », dans, « industrie, territoires et politiques publiques », sous la direction de C.COUELRT et B. SOULAGE ? Ed. L'Harmattan, paris 1994, p. 17et p18.

B- Les types des SPL

Le DATAR¹ classifie les SPL en quatre types

- *Les SPL de type district italiens* : ils ont les mêmes caractéristiques des districts industriels italiens ; un nombre de PME en relation entre elle, qui se basent dans leurs activités sur le savoir local, une culture et une histoire commune ;
- *Les SPL technologiques de type districts technologiques ou milieux innovateurs* : les entreprises sont hautement spécialisées dans les activités innovantes, liant des relations très denses entre elles, basées sur le partage d'une même culture technique. Ces SPL se trouvent dans les zones urbaines ;
- *Les SPL émergents et grappes de PME en émergence* : pour pouvoir bénéficier des échanges d'expériences nécessaires à leurs développement, les entreprises de ce type de SPL s'installent les unes à proximité des autres ;
- *Le système des PME organisées autour de grandes entreprises* : ce sont des PME organisées d'une grande entreprise c'est le cas de l'organisation de la production de l'industrie automobile française où de multiples fournisseurs évoluent autour de grands constructeurs d'automobiles.

2-2-3 Milieux innovateurs

A- Définition

A la base, c'est le GREMI (Groupe de Recherches Européen sur les Milieux Innovateurs): Un équipe de chercheurs appartenant à l'Institut de recherches économiques et sociales de l'Université de Neuchâtel, Suisse), qui en 1985, va partir de l'hypothèse que ce sont les milieux régionaux qui sont à l'origine les différentes formes d'innovations (innovations-produits, innovations organisationnelles, innovations sociales, innovations de formation/qualification, etc.)

Selon Quévit (1992), le concept de milieu innovateur a été « utilisé pour cerner les formes organisationnelles territorialisées des rapports entre la technologie et la production dans le contexte spécifique des relations industrielles ».

Après cette définition du milieu innovateur, il conviendrait d'abord d'éclaircir la notion de milieu. Ayant un caractère multidimensionnel et faisant référence à la fois au milieu «contexte» et au milieu «acteur», le milieu est ainsi défini par GREMI comme «un ensemble territorialisé dans lequel des interactions entre agents économiques se développent par l'apprentissage qu'ils font de transactions multilatérales génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation et par la convergence des apprentissages vers des formes de plus en plus performantes de gestion en commun des ressources» (Maillat, Quévit, Senn, 1993). Cet ensemble territorialisé (milieu) est ouvert sur son environnement technologique et de marché, permettant ainsi aux agents d'entretenir des relations

¹DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) cité par TAGUET.Y « Gouvernance territoriale et développement local : Illustration par le cas de la zone d'activités de la commune d'El-KSEUR » mémoire master en science économie, UAMB Béjaia 2014. p16 et p17.

diverses, et se caractérise par l'existence de savoir-faire, de règles, de normes, de valeurs, et de capital relationnel.

B- Caractéristique des milieux innovateurs

Selon Maillant et Perrin (1992), les caractéristiques du milieu innovateur peuvent être identifiées comme suit¹ :

- L'ouverture. Le milieu innovateur est un système ouvert qui entretient des relations diverses avec son environnement ;

- L'organisation des ressources. Les acteurs du milieu organisent et coordonnent les ressources en vue de parvenir à de nouvelles combinaisons productives ;

- Le milieu innovateur recouvre une vision territorialisée de l'innovation. Cela veut dire que le territoire intervient de façon active dans le processus de création technologique et influence fortement ce processus dans son impulsion initiale et dans son déroulement de sorte que le résultat (l'innovation) dépende fortement de la nature du territoire où elle est créée ;

- Enfin, le milieu innovateur fait référence à une problématique évolutionniste de la technologie. Cela suggère l'existence de l'idée de discontinuités, de ruptures et, finalement, d'avancées par sauts qualitatifs. Elle traduit une analyse en termes d'effets de proximité spatiale sur le processus d'innovation technologique.

3- Caractéristiques et objectifs du développement local

Dans cette partie on évoquera les caractéristiques et les objectifs du développement local pour mieux comprendre le concept.

3-1- Caractéristiques du développement local

- La proximité est un atout majeur car elle s'appuie sur une bureaucratie allégée réduisant les imperfections dans le processus de décision. Par ailleurs, elle implique la participation d'un nombre élargi de groupes de population et favorise des synergies entre eux.

- La dimension territoriale limitée et déterminée intégrant le social et le culturel assorti d'un sentiment d'appartenance s'avère un facteur essentiel d'autant plus indispensable que les autres facteurs du développement ; car impliquant les exigences d'une communauté territoriale.

- Si cette multi dimensionnalité reste une référence forte du développement local, il n'en demeure pas moins que les acteurs locaux sont contraints de prendre en compte des contextes plus vastes (région, national) pour s'offrir des ressources techniques, financières et humaines accessibles supplémentaires au lieu de compter uniquement sur celles disponibles

¹ Maillant et Perrin (1992), in UZUNIDIS Dimitri, « Millieu innovateur, relations de proximité et entrepreneuriat. Analyse d'une alchimie féconde », Canadian Journal of Regional Science (en ligne), Volume 33, numéro spécial, p.96

localement. Cela leur permettra de maîtriser et d'intégrer des éléments nécessaires au calcul économique à savoir, la valeur de la monnaie, les taux d'intérêt, la concurrence de productions venant des régions avoisinantes ou même de pays étrangers ...

- Enfin, le développement local est plus qu'une question de décentralisation même si celle-ci reste une condition nécessaire et suffisante sur le plan organisationnel et institutionnel. Si on accepte la conception précédente, le développement local se différencie fondamentalement du processus de décentralisation consistant en la mise en place ou l'extension des pouvoirs de l'Etat attribués à des institutions publiques appelées collectivités locales et dont les compétences sont définies par la loi. Par ailleurs, pour que décentralisation et développement local s'appuient mutuellement l'une l'autre, c'est leur articulation qu'il est nécessaire de concevoir et de chercher à tout moment.

3-2- Objectifs du Développement local

D'un point de vue général, le développement local doit répondre aux exigences suivantes¹:

3-2-1 Sur le plan économique

Le développement local doit atteindre des objectifs précis :

- Valoriser localement les ressources existantes et potentielles en vue de produire des biens et services capables de satisfaire les besoins du marché local et des marchés lointains (régional, national et international) en mettant en valeur les compétences des producteurs, des commerçants et les caractéristiques des produits travaillés ou fabriqués (qualité/ prix)

- Diversifier les activités en cherchant la meilleure combinaison des compétences et potentialités des différents opérateurs permettant la réalisation de revenus conséquents élevés qui vont permettre la programmation et la réalisation de nouveaux investissements économiques et sociaux créateurs d'emplois nouveaux.

- Favoriser l'enrichissement des activités par une multiplication des échanges entre les unités de production en vue de rechercher une intégration économique capable de soutenir la création d'un tissu d'activités interactives.

3-2-1 Sur le plan social

Le développement local doit remédier à des évolutions néfastes telles que le chômage, l'exode rural et la paupérisation de larges couches de la population. De ce fait, il repose sur des propositions concrètes et précises :

- Définir et prendre en charge les besoins fondamentaux de la population ce qui rend l'accès aux différents services sociaux accessible à tout le monde ;

¹SMAT Abdelbaki, " Nature du développement local et rôle des collectivités locales dans son financement" Recherches économiques et managériale, Centre universitaire de Souk- Centre universitaire de Souk-Ahras, N°5, Juin 2008, p 84, p90.

- Réduire les facteurs de vulnérabilité des populations locales par le renforcement des structures de santé, de formation, de culture... pour réduire la pauvreté en s'attaquant directement aux inégalités et en assurant l'égalité des chances au plan économique et social. La question est d'établir les conditions nécessaires et suffisantes permettant aux pauvres de ces territoires de sortir progressivement de leur misère, au développement économique et social d'être équitable voire plus juste. Question ni nouvelle ni originale, mais qui rénove les bases de la pensée et de l'action en faveur d'un développement local.

A ce niveau, des mesures sur le plan politico administratif doivent accompagner cette dynamique sociale car le développement exige en dernier ressort une volonté politique sans faille et une mobilisation des compétences tous azimuts.

Section II : Développement local en Algérie

On peut dire que le développement local en Algérie a connu deux périodes: la première de 1962 à 1986 (Le développement local dans le contexte de la planification centralisée) , la seconde de 1986 à nos jours (Le développement local dans le contexte des réformes économiques).

1- Le développement local dans le contexte de la planification centralisée (1^{ère} période : 1962-1986)

Le DL était perçu comme étant des programmes spéciaux intervenant comme correction des équilibres du « projet d'industrialisation », ces programmes sont¹ :

1-1- Les programmes spéciaux (PS) à partir de 1966

Cette période a connu un ensemble d'opérations et de programmes rattachés au secteur donné, ces programmes sont liés au plan national, ces objectifs sont :

- Développement de l'investissement ;
- L'organisation de l'assainissement ;
- La recherche d'un équilibre entre les ressources locales et national ;
- La poursuite de la politique de désenclavement et de l'électrification rurale ;
- Création des postes d'emplois durable.

1-2- Les programmes d'équipements locaux des communes (PEL) à partir de 1970

Ils ont été mis on ouvre par le premier plan quadriennal (1970-1973), leurs objectifs sont:

- La création d'emplois et lutte contre le chômage ;
- La création et le développement des infrastructures économiques et sociales.

Pour atteindre ces objectifs, cinq types de programmes d'équipement local ont été définis :

¹ M.CHRIF, «ZONE INDUSTRIELLE ET DEVELOPPEMENT LOCAL : QUELLE ARTICULATION ? » Revue du chercheur Université de Tlemcen, N° 08, 2010, p55.

- Le crédit de rénovation et d'équipement des collectivités locales sahariennes et subsahariennes (RECLS) ;
- Les décences d'équipement collectif (DEC) afin d'améliorer les conditions de vie de la population. -Le développement de l'industrie local (DIL) ;
- Crédit de plein emploi(CPE) afin de créer l'emploi et diminuer le taux de chômage ;
- Le développement économique et rural (DER).

1-3- Les programmes communaux de développement (PCD) à partir de 1974

Il a été lancé dans le second plan quadriennal 1974-1977, il est destiné à regrouper dans un cadre cohérent toutes les interventions de portée local proposées par la commune, réaliser et gérées par elle financées sur ressources centrales. Il assure la plus large diffusion du développement, la valorisation des potentialités locales et la satisfaction des besoins de la population.

Les communes ont un pouvoir pour planifier et participer au développement économique ou social dans leurs territoires, mais le manque de moyens et la rareté des ressources on influencés négativement sur leurs fonctionnement, et leurs imposent la dépendance du pouvoir central.

1-4- Les programmes des industries locales (PIL) à partir de 1975

Ils sont à l'origine d'un 2e secteur public industriel décentralisé, dont le but de corriger les effets négatifs du processus d'industrialisation conduite par le centre.

Les PIL sont fondé sur les attributions communales en matière de développement socio-économique reposaient sur les principes suivants :

- Le renforcement de la décentralisation administrative par l'élargissement des responsabilités locales sur le plan économique ;
- La valorisation de la main d'œuvre par le recours à des technologies simples et au savoir faire local ;
- Le freinage de l'exode rural et la valorisation des revenus ruraux non agricoles.

Cette période est caractérisée par l'empreinte de l'Etat comme seul entrepreneur et ce dans le souci de régler ses choix économiques.

Le développement local dans cette période peut se résumer comme une participation passive des collectivités locales à leur propre développement, c'est une sorte d'exécution d'un plan venu d'en haut.

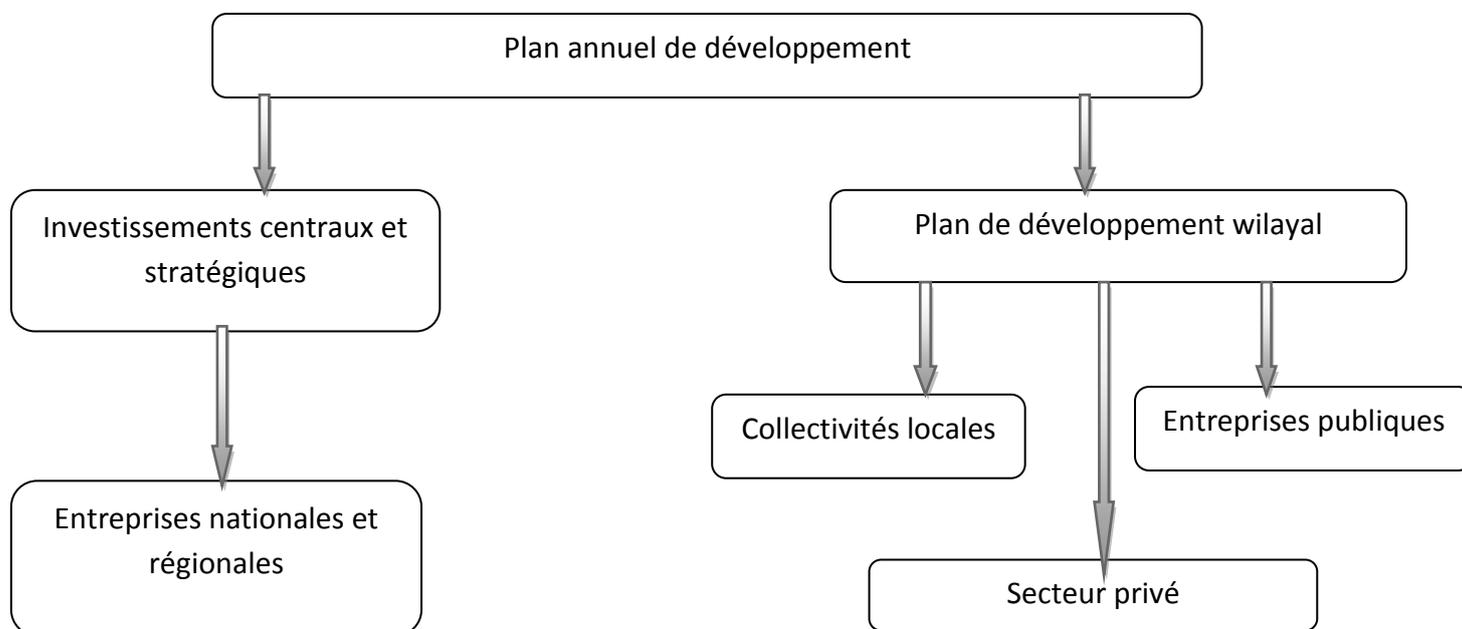
2 - Le développement local dans le contexte des réformes économiques (2^{ème} période : à partir de 1986 à nos jours)

Plusieurs réformes sont mises en œuvre avec d'importantes implications sur le développement local pour régler le dysfonctionnement du modèle de développement centralisé comme le déséquilibre intersectoriel, la marginalisation de l'agriculture, Sur le plan institutionnel, une série de mesures qui visent le renforcement des prérogatives des collectivités locales en matière de développement est adoptée. Il s'agit de la loi n°88-22 du 12/01/1988 relative à la planification et deux lois promulguées au mois d'avril 1990, relatives à la commune, et à la wilaya respectivement.

2-1- Les réformes institutionnelles et le développement local :

Ces réformes sont faites au début des années 1980. Elles sont basées sur la réforme de la planification économique. Les grandes orientations de cette réforme peuvent être résumées comme suit¹ :

Schéma n° : La nouvelle organisation de la planification économique



Source : DAHMANI M., l'évolution des procédures d'élaboration et d'exécution de la planification algérienne in cahier de l'INES de Tizi Ouzou, mars 1986 p.41

Concernant la nouvelle organisation de la planification économique, M. DAHMANI la décrit comme suit : « l'Etat prendra en charge les investissements à caractère répétitif et d'importance moyenne et enfin le secteur privé économique national mobilisera l'épargne et l'investissant dans des secteurs non stratégiques ».

¹ DAHMANI M., « l'évolution des procédures d'élaboration et d'exécution de la planification algérienne » in cahier de l'INES de Tizi Ouzou, mars 1986. P41

Au niveau local d'immenses compétences sont dévolues aux instances décentralisées. Le processus de réforme continuera à partir dès 1988, un approfondissement avec la promulgation d'une loi sur la planification et deux autres lois en 1990.

Avec ces deux dernières lois qui sont relatives à la commune et à la wilaya, c'est toute une politique de décentralisation et de développement local qui se met en place.

En effet, le rôle de la commune en tant qu'instance décentralisée, est défini par l'article 88 de la loi 90.80 qui annonce que « la commune met en œuvre toute mesure de nature à encourager et favoriser l'intervention des opérateurs ». Aussi cette loi charge la commune de pas moins de 250 missions à tout aspect de développement.

2-2- Les réformes économiques et le développement local

Plusieurs réformes ont été enregistrées dans plusieurs secteurs d'activités, dont les implications sur le développement local sont évidentes.

2-2-1- La restructuration organique des entreprises

La restructuration des entreprises publiques, engagée en février 1981 repose sur deux principes :

- L'introduction de nouvelles normes de production dans le but d'accroître les capacités de production et la nouvelle politique de salaires pour améliorer la productivité du travail.
- La miniaturisation des grandes unités de production.

2-2-2- La réforme du secteur de l'agriculture

L'agriculture est au premier rang, une première réforme touche alors le secteur de l'agriculture, elle est basée sur la restructuration des secteurs socialistes et coopératifs de la révolution agraire en DAS (Domaine Agricoles Socialistes) pour améliorer la production agricole. Les DAS sont issus de la réforme de 1980, le but essentiel de cette réforme est de permettre aux producteurs l'exercice de leurs responsabilités dans l'exploitation des terres et d'assurer une autonomie effective aux exploitations.

On remarque que la mise en place du nouveau système de gestion des terres agricoles s'est accompagnée de la décentralisation de certaines structures d'appui à l'agriculture et la création d'un fonds de garantie agricole (FGA), destiné à favoriser l'agriculture privée.

2-2-3- L'autonomie des entreprises publiques

La promulgation de la loi n° 88-01 du 12 /01/1988 porte sur la loi d'orientation sur les EPE, constitue la réforme la plus importante de l'année 1980. D'après cette loi les entreprises publiques sont des personnes morales de droit privé (SPA ou SARL), dotées d'un capital social et de l'autonomie financière. Suite à la promulgation de cette loi, 350 sociétés nationales sur 450 existantes sont transformées en EPE auxquelles est reconnue l'autonomie de gestion.

2-2-4- Promotion du secteur privé national

Le secteur privé algérien a longtemps été marginalisé par l'Etat. Il a connu un essor à partir des années 80, un début de réhabilitation à travers la promulgation de la loi 82-11 dont le but est d'encourager l'investissement privé à travers une série de mesures incitatives.

Les réformes sont économiques qu'institutionnelles, les entreprises durant cette phase semblent s'orienter vers un modèle de développement décentralisé.

Conclusion

Pour conclure ; nous pouvons dire que le développement local est un processus et une démarche qui nécessite l'implication et la mobilisation de tous les acteurs économiques et sociaux pour le bien-être des résidents d'un territoire bien défini. Il faut ajouter que le DL ne peut pas y être sans une bonne gestion des collectivités locales et l'existence d'une volonté politique.

Le développement local, en Algérie, reflète les politiques sociales antérieures et résulte d'une gestion administrée dans laquelle la société civile avait peu d'espace d'expression. L'Etat exerçait un quasi monopole sur toutes les sphères d'activité économique et sociale.

Les difficultés économiques que le pays a connues depuis la fin des années 80, et la décennie noire ont causé des pertes regrettables sur le plan humain, aussi sur le plan économique. La relance économique est très récente et commence à peine à avoir un effet significatif sur le développement local et la reconstruction des zones touchées par le terrorisme. L'Algérie a un potentiel en ressources humaines et matérielles qui lui permet de mieux réussir en matière de développement. Des progrès importants restent à faire en matière d'efficacité.

L'Etat algérien doit revoir son découpage administratif, ou changer de politique de décentralisation (régionalisation par exemple), pour donner aux régions plus d'indépendance et d'autonomie, assurer aussi son rôle d'arbitrage et de contrôle et renforcer des moyens d'invention, notamment par la formation aux approches nouvelles et au management ; afin de réaliser un développement économique local dans toutes les régions de l'Algérie.

Chapitre II : Généralités sur les PME en Algérie

Introduction

La petite et moyenne entreprise occupe aujourd'hui la pointe de l'actualité. Elle fait l'objet de sollicitudes intéressées de la part des autorités politiques. Les études scientifiques relatives à ce type d'entreprise se sont multipliées.

Depuis la fin des années 1980, tous les gouvernements algériens ont compris que le secteur public seul ne peut répondre aux besoins économiques et sociaux grandissant du pays, par conséquent, le recours au secteur privé est une nécessité absolue. Et c'est dans ce contexte de transition, d'une économie dirigée vers une économie de marché, que la PME s'est imposée, par sa diversité, sa flexibilité et sa capacité à créer des emplois.

Section 1 : Généralités sur les PME

Dans cette section nous allons développer le contenu de la notion de la PME dans son sens générale à savoir la définition, les caractéristiques, et les facteurs de localisation.

1-Définition des PME

Il n'existe pas une définition unique et universelle des PME ; les critères retenus diffèrent selon les textes législatifs et réglementaires.

1-1- Définition de la PME selon l'Union Européen

La commission européenne définit la PME comme suit¹ :

- **Une micro-entreprise** : une entreprise qui emploie moins de dix salariés et dont le chiffre d'affaires annuelle ou de totale de bilan annuel ne dépassent pas deux millions d'Euros.
- **Une petite entreprise** : une entreprise qui emploie de moins de 50 salariés et dont le chiffre d'affaires annuel ou le totale du bilan annuel ne dépasse pas 10 millions d'Euros.
- **Une moyenne entreprise** : une entreprise qui emploie moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires annuel ou le total du bilan annuel ne dépasse pas 43 millions d'Euros.
- **Une grande entreprise** : une entreprise qui emploie plus de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires annuel ou le totale du bilan annuel qui dépassent 43 millions d'Euros.

Il existe deux approches pour mieux définir les PME : qualitative et quantitative

¹ Rapport IV, Les petites et moyennes entreprises et la création d'emplois décents et productifs, Bureau international du travail, Genève, 104^e session 2015, P.13

1-1-1 L'approche qualitative :

L'approche qualitative rejoint plus la réalité socio-économique, par son caractère descriptif. Elle met l'accent sur les éléments distinctifs, et caractéristiques d'une entreprise de petite échelle ; elle vise à mettre en évidence sa dimension humaine. « La PME est une unité de production ou de distribution, une unité de direction et de gestion, sous l'autorité d'un dirigeant entièrement responsable de l'entreprise, dont il est souvent propriétaire, et qui est directement lié à la vie de l'entreprise »¹.

Les tenants de cette approche, préfèrent définir ce type d'entreprise, en se basant plutôt sur des aspects qualitatifs, afin d'affiner d'avantage les critères de définition, et de ratisser le plus large possible le champ d'application des PME. La C.G.P.M.E en 1946 (Confédération Générale des PME)²; retient que « la PME est l'entreprise dans laquelle le chef d'entreprise assume personnellement les responsabilités financières, techniques, sociales et morales de l'entreprise ; quel que soit la forme juridique de celle-ci ». De son côté, le rapport BOLTON (1972), dans son analyse sur la PME en grande Bretagne avait souligné trois critères pour la définition de la PME :

- Le fait que l'entreprise soit dirigée par ses propriétaires d'une manière personnalisée.
- Une part de marché relativement restreinte.
- L'indépendance de la société -c'est-à-dire non intégrée dans une structure plus grande (une société de taille réduite), et ses propriétaires prennent leurs décisions sans contrôle extérieur.

1-1-2- L'approche quantitative :

Dans cette approche, les définitions visent à cerner le critère de la taille, ainsi pour obéir à des impératifs d'efficacité, la PME est définie au moyen de paramètres quantitatifs, tels que le chiffre d'affaires, le total du bilan, le profit brut, la valeur ajoutée, le profit net unitaire, le capital, le patrimoine net, la capacité de production , le nombre de personnes employées, la part de marché, les investissements, les surfaces occupées, les bénéficiaires, la production annuelle...qui sont utilisés dans les analyses statistiques, ainsi que dans la plupart des législations qui touchent les PME.

Les définitions de cette approche restent dominantes, puisque la plupart des pays se sont attachés à distinguer les entreprises selon le critère de la taille, mesurées le plus souvent en termes d'effectif et de chiffre d'affaires³.

Ainsi la Small business administration (S.B.A)⁴ américaine a établi des critères quantitatifs, en termes de nombre d'employés ou de volume de ventes. Ces critères et leurs limites différentes pour chacun des différents programmes subsistants aux PEM, en fonction des objectifs et activités, poursuivis par ceux-ci de plus, pour un même programme, ces limites varient encore selon l'appartenance sectorielle.

¹ Robert WITTERWULGHE « La PME, une entreprise humaine »ED. De Boeck et Larcier , université Paris-Bruxelles 1998 P.14 et P 15

²CHRISTINE LAGARDE «Quels emplois pour les PME ? Étude sur les PME et l'emploi en France » 1ere édition paris, 2007, P 22

³Idem, P 25

⁴ La Small Business Administration (S.B.A) est une agence indépendante du gouvernement américain ayant pour but d'aider, conseiller, assister et protéger les intérêts des petites entreprises

Par exemple, dans son programme de prêts aux PME, la S.B.A définit la PME comme une entreprise ne dépassant pas les limites suivantes, qui peuvent encore varier suivant le sous-secteur à l'intérieur du groupe sectoriel décrit dans le tableau suivant.¹

Tableau N°01: Les critères de la Small Business administration :

Groupe d'industrie	Critères (selon l'industrie)	Intervalles des limites
Commerce de gros	Travailleurs occupés	Moins de 100
Commerce de détail	Recettes maximales annuelles	De 5 à 20 millions de \$, selon les sous-secteurs
Construction	Recettes maximales annuelles	De 7 à 17 millions de \$, selon les sous-secteurs
Manufacture	Travailleurs occupés	De 500 à 1500 million \$, selon les sous-secteurs
Transports	Recettes maximales annuelles	De 1 à 25 millions de \$, selon les sous-secteurs
Extraction	Travailleurs occupés ou recettes maximales annuelles	Moins de 500 ou moins de 5 millions de \$, selon les sous-secteurs
Agriculture	Recettes maximales annuelles	De 0,5 à 9 millions de \$, selon les sous-secteurs
Service	Travailleurs occupés ou recettes maximales annuelles	De 500 à 1500 ou de 3,5 à 21,5 millions de \$, selon les sous-secteurs

Source : Robert WTTTERWULGHE 2008, op cit

Malgré ce classement, ces critères quantitatifs ne permettent pas de cerner avec précision la réalité des PME dans la mesure où ils ne donnent que peu d'indications sur son indépendance à l'égard d'autres entreprises.

2- Les caractéristiques des PME

Comme la grande entreprise, la PME doit établir un diagnostic externe et interne qui lui permettra d'identifier des opportunités de développement ou même les menaces externe. Cette démarche permettra à la PME de dégager ses caractéristiques à savoir ses forces et ses faiblesses.²

2-1- Les forces de la PME :

Parmi les atouts de la PME on peut citer ce qui suit

- La PME présente généralement une structure simple et flexible qui lui permet d'être réactive à toute modification de l'environnement. Cette organisation entraine de faibles coûts de structure, ce qui peut lui donner un avantage concurrentiel par rapport à la grande entreprise ;

¹CHRISTINE LAGARDE ,op cit, P18

²P. JULIEN et M. MARCHESNAY « L'entrepreneuriat » ED. Economica Paris 1996 P41

- Les niveaux hiérarchiques étant souvent très réduits, les processus de décisions sont plus rapides pour régler les problèmes liés à l'activité. L'information circule également, de manière plus efficace, même si elle revêt un caractère informel ;
- Dans les PME, les salariés peuvent être plus motivés que dans une grande entreprise. En effet, ils peuvent se sentir plus impliqués dans la pérennité de la PME; de plus la taille de la PME, permet aux salariés d'être plus souvent associés aux prises de décisions ;
- La modestie de la taille des PME leur permet une gestion du personnel plus efficace et plus économe.

2-2- Les faiblesses de la PME

La PME fait face à des difficultés comme suit :

- La taille de la PME est aussi un handicap. En effet, la PME est vulnérable par son domaine d'activité. Si la PME est mono-produit, une chute de la demande entraînera une baisse des revenus que la PME ne pourra pas compenser par un autre produit ;
- La PME qui dépend d'un seul client, par exemple dans la grande distribution, ou d'un seul fournisseur s'expose à un risque économique très important ;
- L'agressivité de la grande entreprise doit conduire la PME à mettre en place une "veille" pour maintenir sa position de leader dans son secteur d'activité. Cette "veille" peut être coûteuse à la PME ;
- La PME peut également rencontrer des problèmes de financement liés à son développement. En effet, les banques sont souvent réticentes à accorder des crédits quand les PME ne sont pas adossées à de grands groupes.

3- Classification et facteur de localisation des PME

Dans cette partie on évoquera les différents types de classification des PME, mais aussi maître en avance quelques facteurs qui influencent le choix de localisation les différents types d'entreprises

3-1- Classification des PME

Les entreprises peuvent être classées selon plusieurs critères ;

3-1-1- Classification selon le secteur économique

Dans cette classification, on trouve trois secteurs classiques à savoir, le primaire, le secondaire et le tertiaire.

Secteur primaire (agriculteur, pêche...) : ce secteur regroupe toutes les entreprises dont l'activité principale est en rapport avec la nature, c'est-à-dire celles qui travaillent dans les domaines de l'extraction ou l'exploitation forestière.

Secteur secondaire (industrie, bâtiment et travaux publics) : qui regroupe toutes les entreprises ayant une activité de transformation de matières premières en produits finis et qui englobe toutes les industries dont l'activité principale consiste à produire des biens économiques.

Secteur tertiaire (services) : qui rassemble toutes les entreprises prestataires des services. Sa composition est très hétérogène car il regroupe tout ce qui n'appartient pas aux deux autres secteurs, à savoir : les activités de distribution, de transport, de crédit, hôtellerie...

On peut ajouter aussi par fois le secteur quaternaire qui regrouperait les entreprises de communication (recherche, développement et information).

3-1-2- Classification par branche d'activité

La branche est un ensemble d'entreprises ou d'éléments d'entreprises produisant le même type de bien. Ce classement est très important il permet d'observer les mêmes problèmes pour les entreprises appartenant à la même branche étant donné qu'elles utilisent les mêmes technologies, les matières premières et par conséquent elles sont confrontées à un même marché.

3-1-3- Classification par filière d'activité

Le concept de filière de production est une notion de l'économie industrielle désignant l'ensemble des activités complémentaires pour des raisons techniques et commerciales et qui participent aux différentes étapes du processus de la production d'une même catégorie de biens ou de services. Autrement dit c'est le prolongement logique de branche puisque elle a pour finalité de mettre en évidence le cheminement d'un produit de la matière première au produit final.

Ce découpage met l'accent sur les interdépendances entre branches. Par exemple la filière automobile regroupe les constructeurs, les équipements, les fournisseurs (tôles, verre, composants mécaniques, électroniques) les sous-traitants...

3-1-4- Classification de la PME en fonction du statut juridique

Les formes revêtues par les PME classées suivant le caractère juridique sont diverses et variées, on distingue :

A- Les PME du secteur privé

Le secteur privé regroupe les entreprises dont les capitaux nécessaires sont apportés par des personnes relevant d'une famille, d'une personne ou d'une association de personnes, cette diversité permet la distinction suivante :

Entreprise Individuelle (EI) : en « nom personnel » très simple car il n'y a pas de séparation entre le patrimoine de l'entreprise et de l'entrepreneur, cela présente toutefois des risques important en cas d'échec.

Société en Nom Collectif (SNC) : est une société de personnes fondée sur la collaboration et la responsabilité de chaque associé. Les associés apportent un capital divisé en parts, et sont soumis personnellement à l'impôt sur le revenu.

Société A Responsabilité Limitée (SARL) : est un type mixte entre la société de personnes et société de capitaux. Le capital est divisé en parts sociales non négociables, leur responsabilité est limitée à leur apport, cette dernière comporte au minimum deux et au maximum cinquante associés.

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL) : est une variante de la SARL avec une seule personne physique ou morale, elle permet une distinction entre les patrimoines de l'entreprise et ceux du propriétaire. la responsabilité est limitée à l'apport des capitaux.

Société en Commandite par Actions (SCA) ou bien (SPA) : elle a un fonctionnement assez complexe, c'est une forme juridique particulière avec une séparation très nette des responsabilités entre les commandités qui assurent la gestion et prennent les risques, et les commanditaires qui apportent les capitaux sans participer à la gestion.

B- Les entreprises de secteur public

Elles se présentent comme suit :

Les entreprises publiques : ce sont des entreprises qui appartiennent en totalité à l'Etat, elle détient l'intégralité du capital, le pouvoir de gestion et de décision.

Les entreprises semi-publiques : ce sont des entreprises contrôlées par les pouvoirs publics : choix d'investissements, niveau des prix, politique de l'emploi...etc., mais où des personnes privés participent au financement et /ou à la gestion.

3-2- Les facteurs de localisation

Pour classer les facteurs de localisation, nous avons adopté l'analyse effectuée par P.AYDALOT (1985), et R.KAHN (1993) qui ont distingué deux catégories de facteurs de localisation¹ : les facteurs dits « économiques » et l'autre catégorie de facteurs dits « extra économiques ».

3-2-1- Les facteurs économiques de localisation des PME

Ces facteurs économiques sont tous les éléments résultant d'un calcul scientifique qui peuvent influencer la localisation des PME.

A- Le facteur de transport

Classé parmi les premiers à faire débat dans les modèles de localisation des entreprises. Ces derniers estiment que pour qu'une entreprise arrive à minimiser ses coûts de transports, celle-ci doit s'implanter le plus près possible des sources de matières premières et d'énergie.

B- La main d'œuvre

La force de travail est l'un des facteurs clé dans tout les choix de localisation, toute implantation de l'entreprise doit prendre en compte l'aspect qualitatif et quantitatif de la main d'œuvre, ainsi que son coût. Pour certaines entreprises, la maximisation du profit est conditionnée par le recrutement d'une main d'œuvre qualifiée, notamment les entreprises qui utilisent des technologies de pointe, telles que les industries d'électrotechnique et d'autres activités de précision. D'autres entreprises s'intéressent beaucoup plus à l'aspect quantitatif, notamment les entreprises qui nécessitent une grande quantité de main d'œuvre dans leurs activités (sidérurgie, pétrochimie, métallurgie...).

¹ Ces catégories de facteurs de localisation ont été avancées par H. AMARA et Z. AIT KHIRF dans leur mémoire de master intitulé « Essai D'analyse des PME en Algérie : cas de la commune d'EL- Kseur » UAMB, 2017.

Toute entreprise cherche à maximiser son profit avec un minimum de coût, c'est pourquoi elles manifestent un intérêt particulier à se localiser dans un lieu où le coût de la main d'œuvre est plus faible. En effet, le coût de la main d'œuvre dépend de sa quantité et de sa qualité, autrement dit là où il y a forte main d'œuvre, le coût de cette dernière sera plus faible que les autres régions où la quantité de la main d'œuvre est plus faible, ainsi le coût d'une main d'œuvre qualifiée est plus chère que celle qui ne détient aucune qualification.

C- La nature du relief du terrain

Le coût et la qualité du terrain sont importants dans le choix de localisation des entreprises. Ces dernières cherchent toujours à le minimiser qu'il s'agisse de la rente dans le cas d'une location, ou du prix du terrain dans le cas de l'achat. Par la qualité du terrain, on entend : le relief et la vocation. En ce qui concerne le relief, les entreprises ont généralement tendance à éviter les zones de montagne, et préfèrent s'implanter dans les zones de plaine qui se caractérisent par une bonne accessibilité. La qualité de terrain est exprimée aussi en termes de vocation. Chaque entreprise cherche à se localiser sur les terres adaptées à ses besoins. Par exemple, les localisations des industries sont beaucoup plus attirées par les sols à faible potentialité agricole et à proximité des terres riches en matières premières souterraines.

D- Les infrastructures :

Elles jouent un rôle important dans la détermination du choix de localisation des entreprises. L'ensemble des infrastructures de base auxquelles une entreprise souhaite avoir accès constitue des autoroutes, l'électricité, les ports, les aéroports, Etc. L'impératif de vitesse impose aux entreprises d'être reliées à des axes de liaison rapide avec les grands centres économiques et aussi d'avoir une desserte de ses établissements qui leurs assure un maximum de sécurité, de fiabilité, et de fluidité aussi bien pour les déplacements quotidiens de leurs salariés que pour les mouvements de marchandises. Cela confère à ce facteur une très forte pondération.

3-2-2-Les facteurs extra économiques

Les facteurs extra économiques interviennent d'une façon indirecte dans la décision de créer une entreprise. Ils jouent un rôle important dans le choix de localisation de la petite et moyenne entreprise. On peut citer les facteurs suivants :

A- Le cadre de vie

C'est un facteur de plus en plus évoqué dans les travaux récents. Le cadre de vie est cependant rarement défini, il regroupe les éléments suivants :

- Des coordonnées du cadre physique (beauté des paysages, durée de l'ensoleillement) ;
- Les conditions de logement (disponibilités, prix et surtout qualité) ;
- L'attrait touristique, la présence d'équipements dans les domaines de l'enseignement (surtout universités et écoles internationales), du commerce, du soin médical, de la culture et des loisirs, etc. ;
- Les facilités d'accès à ces équipements ou taux endroits touristiques voisins (en particulier, les facilités de communication avec la métropole ou la grande ville voisine) ;

- Des facteurs d'ambiance (nombre suffisant de personnes de catégories socioprofessionnelles analogues, habitudes régionales, degré d'ouverture du milieu aux nouveaux arrivants, etc.).

B- L'intervention des pouvoirs publics

Nées de la prise de conscience du fait que la croissance ne se réalisait pas partout au sein d'un même Etat, les mesures gouvernementales ont surtout touché les activités industrielles. Ces politiques de développement économique régional se combinent presque toujours avec des politiques d'aménagement du territoire dont la finalité est d'arriver à une utilisation plus rationnelle du territoire. La plupart des politiques régionales sont des politiques d'incitation : il s'agit par une série de mesures financières et fiscales d'orienter les investissements vers telle ou telle région, de les décentraliser des pôles en croissance vers les périphéries en retard. Néanmoins, dans certains cas (essentiellement dans des grandes agglomérations comme celles de Paris et de Londres) et à certaines époques (surtout avant 1974), de véritables politiques de contrôle ont même interdit les localisations ou tout au moins les ont soumis à des autorisations. L'impact de telles mesures est actuellement beaucoup controversé. Si chacun admet qu'elles ont eu des effets bénéfiques, nombreux sont ceux qui soulignent leur réussite partielle. Ce semi-échec est particulièrement sensible dans les régions rurales situées à l'écart des grands axes de développement ou dans certaines régions d'ancienne industrialisation. Il s'explique d'abord par le fait que les aides ont peu modifié l'image des régions et la conception que se font les chefs d'entreprises des conditions minimum de fonctionnement; en outre, l'avantage obtenu l'est une fois pour toutes et ne peut donc être comparé avec des avantages permanents (ou considérés comme tels) comme l'infrastructure ou la qualification élevée de la main-d'œuvre. Par ailleurs, les interventions des dirigeants régionaux et locaux sont fréquemment plus déterminantes que le cadre législatif général en raison de l'importance accordée par les dirigeants aux "structures d'accueil" à une collaboration franche, loyale et constante avec les autorités locales.

Section 2 : Les PME en Algérie

Après l'indépendance l'Algérie a connue un changement et une transformation radicale de son environnement économique. A partir des années 1980, l'Etat algérien s'est engagé dans la voie de l'économie de marché et donne une importance cruciale au secteur des petites et moyennes entreprises.

1- Définition des PME en Algérie

La définition adoptée en Algérie est celle retenue par l'Union Européen en 1996. Elle est reprise par la loi n° 01-08 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la PME et qui définit la PME algérienne comme une entreprise de production de biens et services, employant entre 1 à 250 personnes à plein temps pendant une année, dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas deux millions de DA, ou dont le total du bilan n'excède pas 500 millions de DA, et qui respecte le critère d'indépendance.

Cette même loi distingue:

- La moyenne entreprise qui est définie comme une entreprise employant 50 à 250 employés et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliards DA ou dont le total du bilan annuel est compris entre 100 et 500 millions DA.
- La petite entreprise qui est définie comme une entreprise employant 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 200 millions DA ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 100 millions DA.
- La très petite entreprise (TPE), ou micro-entreprise, qui est une entreprise employant un à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires inférieure à 20 millions DA ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions DA. IL y est stipulé également que la définition de la PME telle qu'énoncée dans la dite loi constitue la référence dans:
 - tout programme ou mesure d'appui, d'aide et de soutien mis en œuvre au profit de ces entreprises,

2- Les caractéristiques des PME algérienne

Les PME jouent un rôle particulièrement important dans les économies en voie de développement. Si elles sont appelées à jouer le même rôle que les PME des pays avancés et à faire face aux mêmes contraintes, ou presque, celles des pays en développement subissent plus que les autres la déficience de la qualité des capacités humaines et institutionnelles. Selon une étude de l'OCDE (2004) sur les PME, on peut résumer les caractéristiques des PME des pays en développement et en transition dans les points suivants¹ :

- La faible capacité des petites entités à faire entendre leur voix au stade de la formulation de l'action gouvernementale et l'absence de dialogue institutionnalisé entre les secteurs public et privé ;
 - L'absence de législation adéquate sur les droits de propriété et des moyens pour la faire respecter, qui compromet l'accès au crédit;
 - L'existence des préjudices défavorables envers l'initiative privée, d'une prise de distance et d'une méfiance réciproque entre le secteur privé et public ;
 - La dominance des entreprises publiques dites nationales dans les secteurs stratégiques et la prédominance du secteur public dans la promotion des exportations et des investissements ;
 - Le manque d'informations économiques et des données statistiques pertinentes, actualisées sur les PME et les institutions de soutien ;
 - Un nombre élevé des TPE dans le tissu des PME et le poids important du secteur informel dans l'activité économique.

Aujourd'hui, considérées comme un acteur majeur des performances économiques du pays, les PME algériennes ont des caractéristiques, qui ne sont pas homogènes et varient d'un secteur d'activité à un autre, selon la dimension de l'entreprise et la région de son implantation. On peu dire que les PME en Algérie se distinguent, en plus de celles, citées précédemment, par les caractéristiques suivantes :

- Une structure financière souvent fragile et la prédominance du capital familial ;

¹ Revue : Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives Karim SI LEKHAL
CEMOTEV, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines – France 04/2013

- Une concentration relative dans les secteurs de la production des biens de consommation et des services ;
- Une Prépondérance des micros-entreprises (96,15 % des PME en Algérie (2009) appartiennent à la catégorie des TPE avec moins de 10 salariés) ;
- Une Compétence et une qualification professionnelles des dirigeants des PME sont souvent non justifiées (faible capacité managériale) ;
- Un Manque d'encadrement technique ;
- Une Faiblesse de l'accumulation technologique ;
- Une Quasi-absence de l'innovation et un manque d'inventivité ;
- Une Faiblesse de l'activité de sous-traitance ;
- Un Manque d'informations fiables, pertinentes et actualisées ;
- Une grande souplesse structurelle et un manque de spécialisation.

3- L'évolution des PME en Algérie

Depuis l'indépendance l'Algérie a mis en œuvre une série de réformes pour lancer son économie. Ces étapes sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau n°2 : Les étapes de la mise à niveau des PME algériennes

L'année	L'événement
1982	Lancement d'un nouvel organisme pour l'investissement dans l'économie par Le décret 82/11 du 21/02 /1982
1983	Création d'un comité pour l'orientation, le suivi, et la coordination pour les Investissement privés
1987	L'ouverture de la chambre nationale du commerce
1988	Début des réformes, l'adoption de l'économie de marché
1990	L'émission de la loi sur la monnaie et le pré
1993	Promotion des investissements par le décret 93/12 du 05/10/1993
1994	Création du ministère des PME
1995	Début de libération du commerce et encouragement de la privatisation
2001	Promulgation de la loi d'orientation n° 18/2002 qui contient la loi de la de la promotion des PME
2002	L'intégration des productions artisanales au secteur des PME ; Décret exécutif n°373/2002 du 11/11/2002 pour la création d'une caisse de

	garantie pour les crédits bancaire adressés au PME
2003	Création d'un programme pour l'information économique concernant les PME ; ouverture des bureaux régionaux pour réhabilitation des PME
2004	Organisation des sessions nationales pour les PME 14-15/01/2004
2005	Création de l'ANDI
2005-2009	L'état a consacré un montant de 4 milliards de dinars pour le développement des industries artisanales en régions rurales et les études pour la création de musés de fabrications artisanales et traditionnelles

Source : BOUCHIKHI Mohamed Rédha ,GHRISSI Larbi « La contribution des PME à la croissance économique hors hydrocarbures en Algérie » Revue Maghreb review of economic and management vol 03 n°01 , Mars 2016

3-1- La population des PME

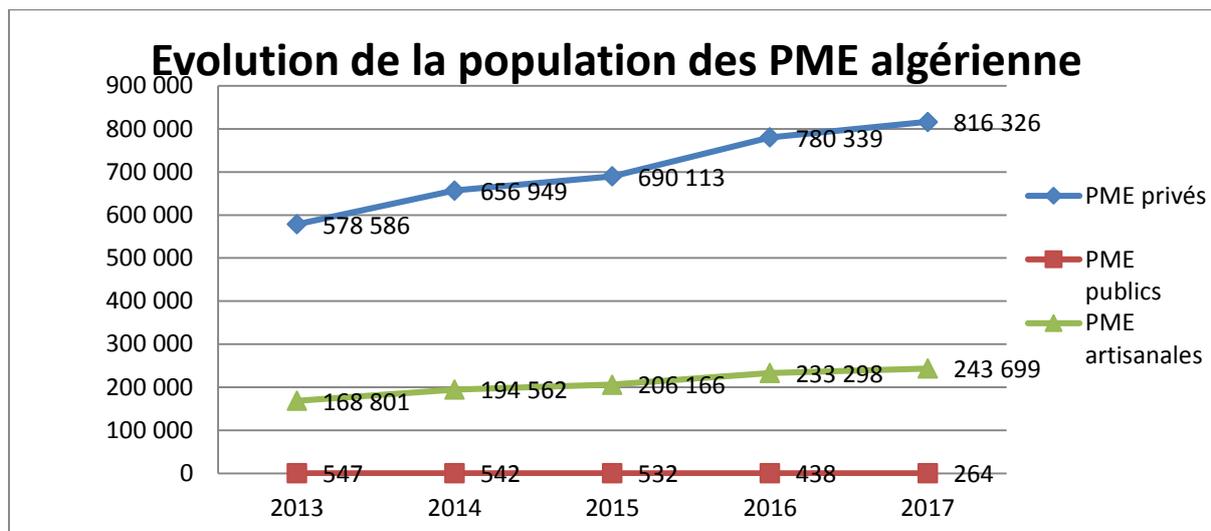
Le secteur de la PME en Algérie est en plein essor, si l'on tient compte des chiffres établis par le ministère des PME et d'artisanat, Le tableau suivant représente la progression des PME algériennes entre 2013 et 2017, ainsi que sa représentation graphique :

Tableau n°3 : Evolution de la population des PME en Algérie (2013-2017) :

	2013	2014	2015	2016	2017
PME privé	578 586	656 949	690 113	780 339	816 326
PME public	547	542	532	438	264
Activité artisanales	168 801	194 562	206 166	233 298	243 699
Total	851 511	852 053	896 811	1 014 075	1 083 472

Source : Etabli pour nous même à partir des bulletins d'informations statistiques de la PME en Algérie

Figure n°2 : Evolution de la population des PME



Source : Etablis par nos soins à partir des statistiques

A la fin du 1^{er} semestre 2017, la population globale des PME s’élève à 1 083 472 entités, surtout les PME privées où elles ont progressé de 578 586 en 2013 à 816 326 en 2017. Par contre les PME publiques ont enregistré une diminution chaque année, où 547 entreprises créées en 2013 ont diminué à 264 en 2017, cette diminution en nombre, résulte d’un fait économique, marqué par la restructuration et la réorganisation du secteur public dont la privatisation dictée par la loi de l’économie de marché. L’activité artisanale évolue de manière positive où elle passe de 168 801 en 2013 à 243 699 en 2017.

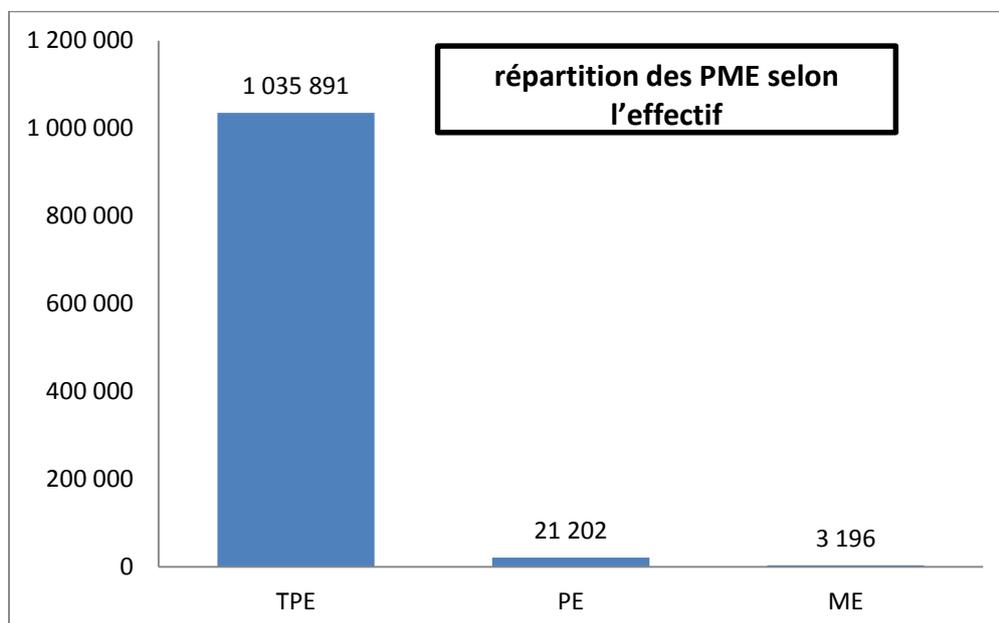
3-1-1- Répartition des PME par taille

Tableau n°4 : répartition des PME selon l’effectif (cumul de 2017)

Type de PME	Nombre de PME	%
TPE (moins de 10 salariés)	1 035 891	97,7 %
PE (entre 10 et 49 salariés)	21 202	2,00 %
ME (entre 50 et 249 salariés)	3 196	0,30 %
Total	1 060 289	100 %

Source : Bulletin d’information statistique de la PME n°31, 2017

Figure n°3 : Répartition des PME selon l'effectif



Source : Etablis par nos soins à partir des données du tableau

En 2017, plus de 97 % des entreprises sont de type micro-entreprises contre seulement 2,00% pour les petites entreprises, et 0.30 % pour les moyennes entreprises.

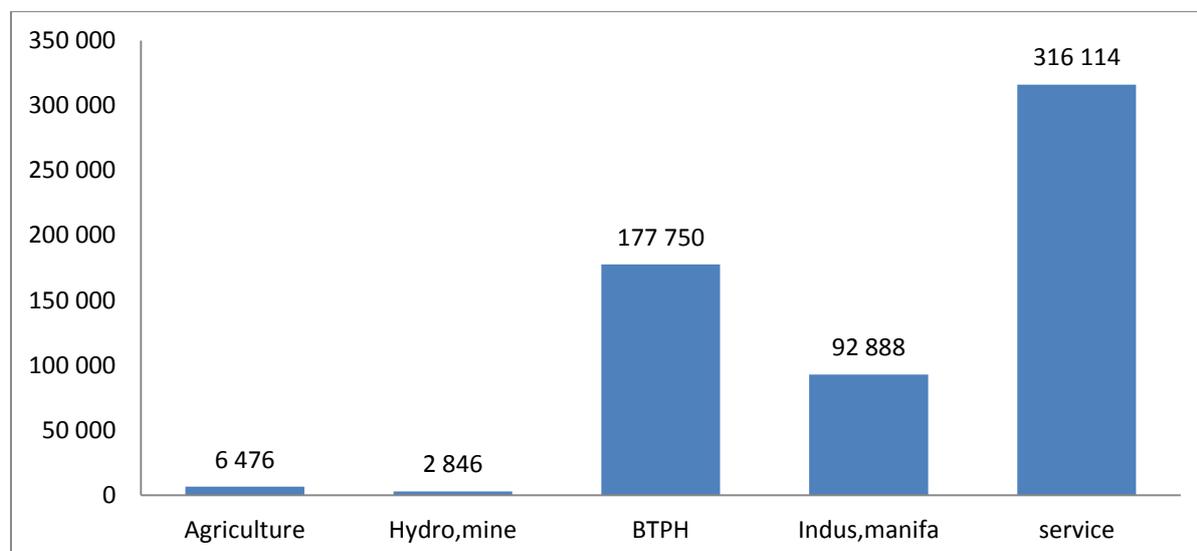
3-1-2- Répartition des PME par secteur d'activité

Tableau n°5 : répartition des PME par secteur d'activité (cumul de 2017) :

Secteur d'activité	PME privées	PME publiques	Total	Parts en %
Agriculture	6 392	84	6 476	1,09
Hydrocarbures, mines	2 843	3	2 846	0,48
BTPH	177 727	23	177 750	29,82
Industries manufacturières	92804	84	92 888	15,58
Services	316 044	70	316 114	53,03
Total	595 810	264	596 074	100

Source : Bulletin d'information statistique n°31, 2017

Figure n°4 : Répartition des PME selon le secteur d'activité



Source : Etablis par nos soins à partir des données du tableau

Les statistiques affichées indiquent que les PME privées sont présentes en force dans le secteur des services (le transport en particulier) avec un taux de 53,03 % qui en concentrent près de la moitié, suivis par le secteur de BTPH (le bâtiment en particulier) avec un taux de 29,82 % suite au nombre important de projets lancés dans le cadre des deux plans de relance et d'appui à la croissance (2002/2004 et 2005/2009). Ce qui montre que le tissu des PME en Algérie est constitué essentiellement de ces deux secteurs (soit 82,85 dans la totalité), et que l'industrie 15,58% attire relativement peu d'investissement. Par contre le secteur de l'agriculture et pêche 1,09% et le secteur des hydrocarbures, énergie, mines et services liés soit avec un taux de 0,48 %, ont enregistrés des taux insignifiants.

3-1-3- Evolution des PME par région

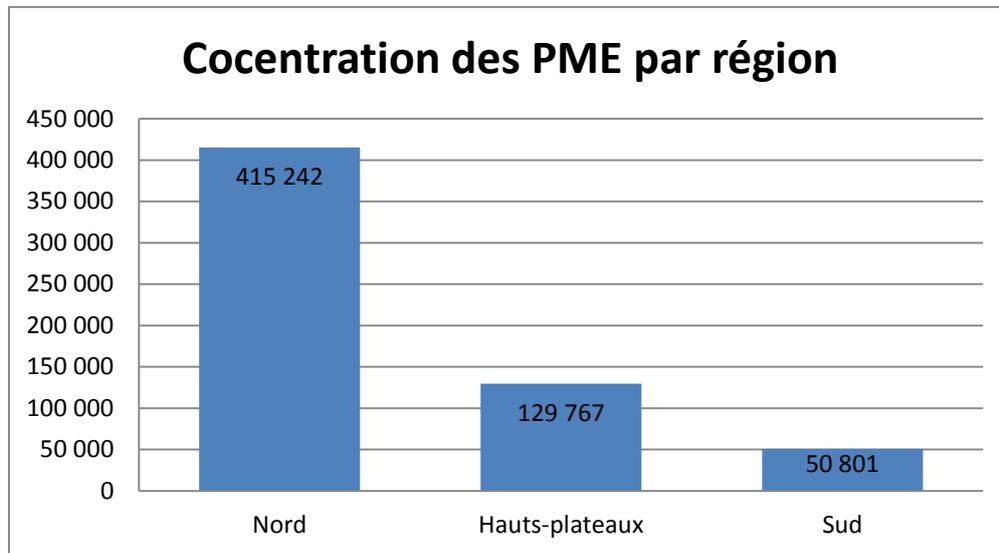
Selon la répartition spatiale du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), les PME (personnes morales) sont prédominantes dans le Nord et, à un degré moindre, dans les Hauts-Plateaux ; le tableau suivant donnera la répartition des PME selon les régions :

Tableau n°6 : Concentration des PME par région (1^{er} semestre 2017)

Région	Nombre de PME (S1 2017)	Taux de concentration %
Nord	415 242	69
Hauts- plateaux	129 767	22
Sud	50 801	9
Total général	595 810	100

Source : Ministère de l'Industrie et des Mines, Bulletin d'information statistique n°31, Edition Novembre 2017

Figure n°5 : Concentration des PME par région



Source : Etablis par nos soins d'après les statistiques

La région du Nord regroupe, 415 242 PME, soit 69 % des PME du pays, suivie par la région des Hauts-Plateaux avec 129 767 PME soit 22%, et les régions du Sud et du Grand Sud accueillent 50 801 PME soit 9% du total.

On trouve au nord du pays :

- les 3 aéroports les plus dynamiques du pays (Alger, Béjaïa et Sétif)
- Les 2 ports les plus dynamiques (Alger et Béjaïa)
- Six grandes universités
- La disponibilité de l'eau ...

4- Les contraintes confrontées par les PME Algériennes :

Plusieurs contraintes peuvent entraver l'activité de l'entreprise Algérienne « l'environnement économique, et social reste fortement marqué pour une lourde bureaucratie, sans cesse dénoncée par tous les acteurs économique, et sociaux, les contraintes restent importantes, et une faible partie des projets de création d'entreprises arrive à se concrétiser sur le terrain »¹, les principales contraintes sont de plusieurs ordres, parmi elles on citera :

4-1- Les contraintes d'ordre administratif :

Les contraintes liées à l'administration sont les suivants :

- Les délais sont trop longs dans le traitement des dossiers.
- Des procédures administratives mal assimilées, par les administratifs, et les opérateurs.
- Des procédures administratives bureaucratiques.

¹ André JOYAL, Mohamd SADEG, Olivier TORRES « La PME algérienne et le défi de l'internationalisation » Ed. L'Harmattan 2010 PARIS p126

- Des réglementations qui mettent trop de temps pour être assimilées, et mises en œuvre par les administrations.

4-2- Les contraintes de financement :

- Les PME Algériennes souffrent d'un accès au financement limité, « Qui immobilise leurs émergence et leurs développement ultérieur »¹, elles souffrent des difficultés rencontrées au niveau des banques, pour le financement de leurs projets ; le taux d'intérêt pratiqué par les banques Algériennes demeure assez élevé; pour motiver les investisseurs.
- La méconnaissance des obligations fiscales.
- Le coût du crédit est élevé, les garantis exigé par les banquiers sont excessives et les délais de traitement des demandes de crédits sont trop longs.

4-3- Les contraintes environnementales :

Le déséquilibre de la répartition spatiale des PME est particulièrement critique, pour le développement régional (le nord du pays représente 69 % du total des PME, les hauts-plateaux 22%, et le sud 9%).

Conclusion

Depuis la fin des années 1970, on a vu se créer une multitude de petites structures économique (PME/PMI), de petite taille, de statuts juridiques distincts ou de l'entreprise individuelle. De ce fait, elles participent, sous plusieurs aspects, à la vitalisation du tissu socio-économique.

La répartition des PME Algériennes n'est pas équitable, soit selon la nature du secteur d'activité ou la répartition entre régions, ces entreprises sont majoritairement privées. Selon les données du ministère des PME et de l'artisanat, ces dernières années la PME en Algérie a fait une avancée considérable par rapport aux années précédentes. Et cette évolution est due à l'initiative privée et aussi à travers les différents dispositifs publics d'aides à la création d'entreprises.

¹ André JOYAL , op cité p125

Chapitre III : Contribution des PME au développement local

Introduction

La création des PME ne cesse d'être d'actualité depuis les années 1980, alors que le modèle de la grande entreprise à l'intégration verticale s'essouffle.

Grâce à son statut dynamique qui prend en considération les caractéristiques et les changements de l'environnement dans lequel elle évolue, la petite entreprise est considérée comme une cellule de richesse, une source de satisfaction aux besoins économiques et sociaux en matière de croissance économique, de développement régional, d'absorption de chômage, etc.

En Algérie, comme dans d'autres pays, les PME constituent la grande partie du tissu économique. Ainsi, les résultats ne sont apparus qu'après une série de mesures d'accompagnement des entreprises pour les amener à acquérir une capacité suffisante de compétitivité.

Dans ce chapitre, nous mettrons l'accent sur les liens entre les PME/PMI et le développement économique local.

Section 1 : contribution des PME au développement local

Dans cette section, nous allons aborder la spécialisation et l'innovation des PME, et aussi le rôle de ces entreprises dans la création d'emplois et les retombés économiques, sociales et environnementales de celles-ci sur le développement local.

1- Spécialisation et innovation

Les PME offrent d'importants atouts en termes de spécialisation et d'innovation. De plus en plus, la productivité et la compétitivité des entreprises sont en fonction de leur degré de spécialisation et de leur capacité d'innovation. Or, de nombreux créneaux porteurs exigent des spécialisations pointues dans des métiers très précis et dans des activités bien délimitées. Elles jouissent d'importants potentiels dans ce domaine. Elles ont de nouvelles technologies pour montrer qu'elles sont parfois les plus innovantes et les plus performantes.

Les PME d'Afrique du Nord¹ sont particulièrement concernées par cette dimension comme l'illustre l'exemple du textile et de l'habillement. Ce secteur qui concerne un grand nombre d'entreprises dans la région et emploie des dizaines de milliers de personnes est sous la menace de la concurrence chinoise, premier exportateur de vêtements au monde.

L'innovation est aujourd'hui largement reconnue comme moteur de croissance et de développement économique, pour ce qu'elle porte sur les procédés, sur les produits, sur l'organisation ou sur le marketing, elle conduit à l'évolution de la productivité et de la compétitivité et permet ainsi, la création de nouvelles richesses et l'amélioration des conditions de vie des populations.

D'après Schumpeter qui estime que l'innovation et le progrès technique sont les fondements de l'économie², l'innovation est souvent associée aux grandes entreprises, les petites étant considérées comme désavantagées par des ressources financières et humaines trop faibles au regard des coûts et risques liés à l'innovation, auxquels s'ajoutent des handicaps liés aux économies d'échelles et dans la production.

Cependant, des recherches tendent à montrer que les PME/PMI peuvent être plus performantes en matière d'innovation que les grandes entreprises. Malgré les ressources financières limitées des PME, l'innovation est un facteur primordial de leur croissance, tant en termes de chiffres d'affaires qu'en termes d'emplois.

L'internationalisation des PME est considérée, elle aussi, comme un facteur qui favorise l'innovation, Puisque celle-ci devient un important facteur de compétitivité dans le contexte de la concurrence internationale. En cherchant à profiter des différentes opportunités offertes par les différents accords multilatéraux, bilatéraux et régionaux signés par leurs pays, les PME peuvent ainsi s'appuyer sur l'innovation et l'amplifier, même si beaucoup reste à faire pour favoriser de tels comportements chez elles. Ainsi, le renforcement de l'intégration régionale en Afrique du Nord peut contribuer de manière positive à l'innovation dans les PME de la région et par là même à en diffuser les bénéfices sur l'ensemble des entreprises et des consommateurs de la région.

Les atouts des PME en la matière sont dus à leur flexibilité, surtout en ce qui concerne les innovations, et lorsque les économies d'échelles perdent de leur importance, la flexibilité des

¹ OCDE, Caractéristique et importance des PME, revue Cairn.info 2004. P.11

² Nations Unies Commission économique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord Les PME acteurs de développement durable en Afrique du Nord, MAROC. P.18.

PME peut se traduire notamment par une meilleure rapidité de réaction vis-à-vis des changements, grâce à la cohésion interne, laquelle est facilitée par le petit nombre d'employés et grâce au pouvoir de décision rapide.

Les pouvoirs publics et leurs différentes agences spécialisées ont un rôle fondamental à jouer que ce soit pour développer les conditions favorables à la recherche, au développement et à l'innovation (éducation, financement de la recherche, liens universités-entreprises, incubations, etc.) ou pour encourager l'innovation dans des PME, ou encore pour soutenir les PME innovantes.

2- Le rôle des PME dans la création d'emplois

La notion de développement des PME et de l'entrepreneuriat est apparue dans les réflexions sur la croissance et le développement dès la fin des années 1940 où elle a trouvé son expression concrète dans l'adoption de mesures ciblées (aides, prêts, bonifiés, régimes fiscaux préférentiels, etc.) et la création par les pouvoirs publics d'organismes d'aide aux PME/PMI (la mise en place d'organismes d'aide aux PME/PMI date de 1948 au Japon, 1953 aux USA, 1954 en Inde , 1966 en Tanzanie et 1976 en Turquie.)¹

Si elles sont depuis longtemps la cible d'actions destinées à promouvoir leur développement, les PME/PMI n'en ont pas moins continué d'être considérées, surtout dans les années 1970 comme une catégorie artificielle dont l'importance était avant tout « sociale et politique ».

Depuis la fin des années 1970, les nouvelles analyses présentent les avantages compétitifs des PME, expliquant ainsi la présence de ces dernières dans divers secteurs et même leur continuité dans l'économie. Ces analyses montrent que les PME peuvent avoir un rôle essentiel dans la promotion d'une croissance économique viable et la création d'emplois, tout en contribuant au capital social, culturel et environnemental des nations.

Aujourd'hui, toutes les statistiques montrent que dans la plupart des pays, les PME/PMI constituent la forme dominante de l'entreprise, elles sont très présentes sur le marché ainsi que dans l'essentiel de la production manufacturière et une part importante du secteur des services.

¹OCDE, Caractéristiques et importance des PME, Revue Cairn.info 2004. P11

Selon des observations faites¹, les PME génèrent plus de 15% du PIB et plus de 65% du nombre total d'emplois dans les pays à revenu élevé. Les PME et les entreprises du secteur informel génèrent plus de 60% du PIB et plus de 70% du nombre total d'emplois dans les pays à faible revenu, et plus de 95% du nombre total d'emplois et environ 70% du PIB dans les pays à revenu intermédiaire.

Dans les pays à faible revenu, en particulier dans les économies les moins avancées, la contribution des PME à l'emploi et au PIB est inférieure à celle du secteur informel qui assure toutefois la subsistance de la grande majorité des plus pauvres parmi les pauvres. L'une des grandes priorités des pouvoirs publics des pays en développement doit donc être de réformer les mesures qui créent une dichotomie entre les secteurs formels et informels, afin de permettre aux pauvres d'accéder aux marchés et de se livrer à des activités commerciales à plus forte valeur ajoutée.

3- Autres impacts des PME sur le développement local

A part des rôles principaux des PME dans le développement local de créatrice d'emplois et d'innovation, les PME ont aussi d'autres impacts économiques, sociaux et environnementaux qui contribuent au développement local².

3-1- Impacts économiques

Au niveau de l'investissement national, celui-ci va se traduire par une mobilisation de l'épargne internationale par les investissements directs étrangers (IDE) et les emprunts à moyen et long termes, provenant des marchés de capitaux internationaux.

Dans le commerce extérieur et la balance de paiement, la PME participe aux exportations des produits qui font retourner de la devise, ce qui implique qu'elle a un impact sur la balance commerciale (qui peut être négative dans certains cas).

De plus, si un entrepreneur va se concentrer dans un milieu où d'autres entreprises sont déjà localisées, une certaine concurrence va être produite entre ces entrepreneurs, notamment en terme de prix, d'innovation des produits et donc du renouvellement du tissu industriel.

¹Idem P43 P44

² Revue internationale P.M.E. L'impact du contexte socioéconomique local sur la création d'entreprises en France Frank Lasch, Volume 20, numéro 2, 2007. P20

Enfin, le PME contribue aux financements publics en payant les impôts et droits de douanes.

3-2- Impacts sociaux

Sur le plan social, la PME contribue à :

- La réduction de la pauvreté ;
- L'amélioration de l'équilibre macro-économique ;
- La distribution des revenus ;
- L'amélioration des conditions d'existence des populations ;

Pour certaines entreprises, elles participent même à l'amélioration des indicateurs de l'éducation, de la protection de l'environnement et à l'insertion professionnelle.

3-3-Impacts environnementaux

Un responsable d'une PME est très proche des autres acteurs, (citoyen consommateurs, associations, élus locaux,...) et a, donc, pleinement conscience de l'impact de l'activité de l'entreprise sur son environnement, cet impact peut être présenté comme suit :

-La localisation de l'entreprise dans une région donnée change la structure spatiale de cette dernière, en termes d'aménagement du territoire, de ce fait, plusieurs infrastructures de base vont être ramenées (électricité, gaz, eau, infrastructures routières...).

-Certaines entreprises (plus particulièrement les entreprises industrielles et le service des transports) sont responsables des rejets gazeux, de consommation d'eau et d'énergie, dont elles sont productrices de déchets, etc.

Section 2 : Impact du développement des PME sur le développement local en Algérie

L'objectif de cette section est d'analyser en premier lieu, la PME et son rôle dans la création d'emplois et la croissance économique en Algérie. En second lieu, il s'agit d'évaluer les différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises en relation avec la création d'emplois et la lutte contre le chômage.

1- L'importance et le rôle des PME dans le développement de l'économie

Les PME jouent un rôle prédominant, tant aux pays en développement qu'aux pays développés, car elle contribue à la croissance et au développement économique, par ¹:

- La création d'emplois ;
- La création de la valeur ajoutée ;
- La participation à la distribution des revenus.

1-1- La création d'emplois

En Algérie, la reconfiguration de l'économie nationale depuis le début des années 1990 vers une économie de marché a permis une nette augmentation du nombre de PME. Depuis, ces entreprises assurent un nombre relativement important d'emplois.

Le secteur des PME contribue de plus en plus à la résorption du chômage et à la création d'emplois, et plus particulièrement dans le secteur privé.

L'effectif global des PME, à la fin du 1er semestre 2017, est de 2601 958 agents, dont seulement 23679 relèvent des PME publiques. A noter que l'effectif global des PME a progressé de 4,58 % entre le 1er semestre 2016 et le 1er semestre 2017.

1-2- Création de la valeur ajoutée

La valeur ajoutée se mesure par la différence des biens que le PME vend et ce qu'elle a dû acheter pour produire ces ventes.

En 1994, la valeur ajoutée du secteur public était de 617.4 milliards de dinars représentant 53,5% du total national, alors que celle dégagée par le secteur privé est de 1178 milliards de dinars, soit 46,5% du total national.

A partir de 1998, les parts respectives se sont inversées, faisant passer en tête le secteur privé avec 1178 milliards de dinars, soit 53,6% et 1019.8 milliards de dinars, soit 46,4% pour le secteur public. Par ailleurs, il est à noter que plus de 65% de la valeur ajoutée et de l'emploi des pays provient des PME/PMI. Une politique économique en une de la constitution, de la promotion et des redéploiements des PME est incontournable dès lors que l'on aspire au développement.

¹GHARBI, Samia la PME/PMI en Algérie : état des lieux, cahier du LAB.RII, document de travail n°28 mars 2011 Université du littoral cote d'Orale. P9 et P10.

1-3- La distribution des revenus

La valeur ajoutée créée par chaque PME recouvre l'ensemble des rémunérations des services qui ont été rendus au cours du processus de production et au fonctionnement des administrations la valeur ajoutée servira à:

-Rémunérer les services, la force de travail, le capital et les moyens financiers (il s'agira alors des salariés, de dividendes ou d'intérêts) ;

-Contribuer au fonctionnement des administrations, en particulier, en versant des impôts.

Il est donc clair l'entreprise quelle que soit sa taille, en créant de la valeur ajoutée et en redistribuant ce surplus sous des formes diverses aux autres agents, remplit un rôle essentiel dans l'activité d'un pays.

2- Contribution de quelques dispositifs publics d'aide à la création et le développement des PME en Algérie

A partir de l'an 2000, il y'a eu un regain d'intérêt à l'entrepreneuriat en Algérie avec un nouveau code des investissements (en1993) et une nouvelle loi d'orientation sur la PME qui vont dans le sens de la promotion de l'entrepreneuriat. En plus du Ministère des petites et moyennes entreprises, il y a des organismes gouvernementaux et des institutions spécialisées qui jouent un rôle actif dans la création et le développement des petites et moyennes entreprises.¹

2-1- Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ)

Il s'agit d'un organisme national doté d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Elle vise à encourager toutes les formules menant à la reprise de l'emploi des jeunes à travers la création de micro-entreprises. Elle a été créée en 1996 et représentée à l'échelle régionale à travers des antennes. Elle est sous l'autorité du Premier ministre. En gros, l'ANSEJ est chargée de :

- Mettre à la disposition des jeunes porteurs de projets toutes les informations d'ordre économique, technique, législatif et réglementaire relatives à l'exercice de leurs activités ;

¹B.Zohra, WWW.pme.org.dz consulté le 19/10/1018

- Fournir des aides à l'investissement pour les jeunes porteurs de projets dans le cadre du montage financier et le suivi des prêts ;
- Établir des relations permanentes avec les banques et les institutions financières dans le cadre du montage financier des projets.

Cette Agence offre son soutien financier sous différentes formes : subventions financières, fiscales et parafiscales. Les subventions financières prennent la forme de prêts sans intérêts, à long terme accordés par l'Agence.

En ce qui concerne les subventions fiscales et parafiscales, elles sont destinées aux micro-entreprises durant la période d'exploitation, y compris l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), sur les frais de transfert de propriété, l'exonération des droits contractuels, de la taxe d'enregistrement et sur l'immobilier et l'exonération totale des impôts sur les bénéfices des sociétés et sur le revenu.

Tableau n°07 : Répartition par secteur d'activité des projets financés par le dispositif ANSEJ (cumul au 30/06/2017)

Secteur d'activité	Projets financé	%	Impact emploi
Agriculture	54 147	14,6%	127 790
Artisanat	42 674	11,5%	125 624
BTPH	32 543	8,8%	95 027
Hydraulique	544	0,1%	2 020
Industrie	24 892	6,7%	72 250
Maintenance	9 391	2,5%	21 729
Pêche	1 131	0,3%	5 549
Profession libérale	9 699	2,6%	21 842
Service	106 288	28,7%	247 122
Transport frigorifique	13 385	3,6%	24 132
Transport de marchandise	56 530	15,3%	96 237
Transport de voyageurs	18 986	5,1%	43 681
Total	370 210	100%	883 003

Source : Ministère de l'industrie et des mines (bulletin d'information statistique de la PME n°31, édition novembre 2017)

2-2- Agence Nationale de Gestion des Microcrédits (ANGEM)

Elle est entrée en vigueur en 2004. Elle est destinée à garantir les prêts accordés par les banques et les institutions financières pour les bénéficiaires de microcrédits (citoyens sans revenus et/ou de petits revenus instables et irréguliers, leur permettant l'achat d'un petit équipement ou de matière première pour exercer une activité ou un métier). Elle vise à leur intégration économique et sociale à travers la création d'activités de production de biens et services, y compris à domicile, dont le montant des investissements est fixé à 50000 DA minimum, et ne serait dépasser les 400000 DA, remboursable dans un délai de 12 à 60 mois (1 à 5 ans).

Tableau n°08 : Crédits octroyés par secteur d'activité (cumul au 30/06/2017)

Secteur d'activité	Nombre de prêts octroyés
Agriculture	112 358
TPI	307 667
BTP	67 766
Service	165 853
Artisanat	138 815
Commerce	3 122
Pêche	752
Total	796 333

Source : Ministère de l'industrie et des mines (bulletin d'information statistique de la PME n°31, édition novembre 2017)

2-3- Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)

C'est une institution publique créée en 1994. La CNAC avait pour vocation de diminuer ou d'amortir les effets sociaux consécutifs aux licenciements massifs des travailleurs salariés du secteur économique public, décidé en application du plan d'ajustement structurel (PAS), à partir de 2004 et dans le cadre du plan de soutien à la croissance économique (PSCE), et en application du décret présidentiel n° 03-514 du 30 Décembre 2003 relatif au soutien à la création d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de 35 ans à 50 ans. La CNAC s'est consacrée en priorité à la mise en œuvre du dispositif visant à favoriser la création d'activités de production de biens et de services par les chômeurs promoteurs, dont le montant des investissements prévus par le décret ne saurait dépasser cinq millions de dinars.

Tableau n°09 : Projets financés par la CNAC selon le secteur d'activité (cumul au 30/06/2017)

Secteur d'activité	Projets financé	Impact emploi
Agriculture	3 250 18	42,25%
Artisanat	1 273 26	16,55%
BTP	410 37	5,33%
Hydraulique	2 983	0,38%
Industrie	1 109 01	14,41%
Maintenance	6 793	0,89%
Pêche	8 200	1,06%
Profession libérale	2 876 7	3,74%
Service	1 162 28	15,11%
Transport de marchandise	1 209	0,15%
Transport de voyageurs	692	0,13%
Total	7 691 54	100%

Source : Ministère de l'industrie et des mines (bulletin d'information statistique de la PME n°31, édition novembre 2017)

2-4- Agence Nationale du Développement de l'Investissement (ANDI)

C'est un établissement public doté d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Elle a remplacé l'APSI (Agence de la Promotion et de Suivi de l'Investissement), pour accomplir les missions suivantes :

- Réduire la durée d'octroi des licences à 30 jours au lieu de 60 jours ;
- Assurer la promotion, le développement et le suivi des investissements ;
- Accueillir, informer et assister les investisseurs résidents et non résidents ;
- Fournir les prestations administratives à travers un guichet unique ;
- Octroyer les avantages liés à l'investissement dans le cadre du système existant ;
- Gérer le Fonds d'Appui à l'Investissement ;
- Assurer le respect des engagements pris par les investisseurs au cours de la période d'exemption.

Un groupe d'organismes accompagne l'ANDI dans la réalisation de ses tâches, à savoir :

- Le Conseil National de l'Investissement (CNI) : Il est placé sous l'autorité du Premier Ministre, il est chargé de proposer la stratégie et les priorités pour le développement des investissements ainsi que l'identification des avantages et des formes d'assistance pour ces derniers ;
- Le Guichet Unique : Il est créé au sein de l'ANDI un guichet unique regroupant les administrations et organismes concernés par l'investissement. Il a pour mission la vérification de la réalisation des facilités de procédures et des formalités pour la création des entreprises et la réalisation des projets d'investissement à travers l'entretien de relations permanentes avec les organismes concernés : la Direction des impôts, la Direction de l'Emploi, Département du Trésor, les municipalités concernées...
- Le Fonds d'Appui à l'Investissement : Il est destiné à financer la prise en charge de la contribution de l'Etat dans le coût des avantages octroyés aux entreprises et de la couverture partielle ou intégrale des travaux d'infrastructures de ces dernières.

Tableau n°10 : Projets financé par l'ANDI selon le secteur d'activité (cumul au 30/06/2017)

Secteur d'activité	Projet déclaré	%	Emploi	%
Transport	525	18	46 278	4,88
BTPH	364	12,48	5 884	6,20
Industrie	1 298	44,51	59 923	63,15
Service	322	11,04	7 244	7,63
Tourisme	205	7,03	12 573	13,25
Santé	108	3,70	2 479	2,61
Agriculture	94	3,22	2 158	2,27
Total	2 916	100%	94 888	100%

Source : Ministère de l'industrie et des mines (bulletin d'information statistique de la PME n°31, Edition novembre 2017)

Conclusion

Les PME jouent un rôle très important dans le développement économique de chaque pays, car elles sont capables de résoudre les problèmes sociaux et économiques. En conséquence, le recours aux entreprises reste indispensable puisqu'elles constituent la base du tissu économique d'un pays.

De manière générale, on peut considérer que les PME algériennes ont contribué à réaliser certains objectifs de façon partielle : création d'emploi, diminution du taux de chômage.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la wilaya de Tizi-Ouzou : cas pratique de « la commune de FREHA »

Introduction

Dans ce chapitre on présentera la wilaya de Tizi-Ouzou et quelques informations sur les PME de la wilaya, puis on présentera notre champ d'étude (la commune de FREHA) et nous intéresserons notamment à la présentation et l'analyse des résultats de l'enquête que nous avons effectuée.

Section 1 : Présentation du cadre d'étude

Dans cette section on va présenter la situation géographique et administrative de la wilaya de Tizi-Ouzou et quelques données sur les PME et les secteurs d'activité.

1- Situation géographique et administratif

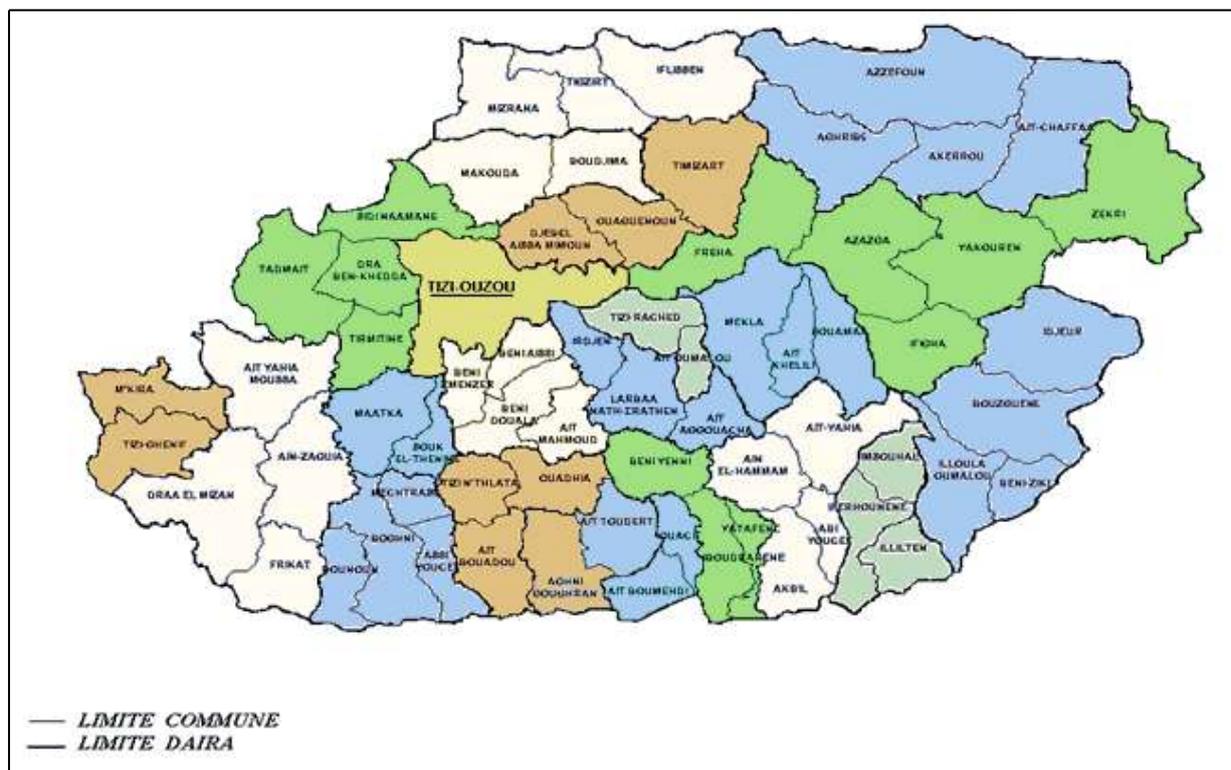
La Wilaya de Tizi-Ouzou est située sur le littoral Centre-Est du pays et dispose d'une façade maritime de 85 km, Elle comprend une chaîne côtière composée des Daïras de Tigzirt, et Azeffoun, un massif central situé entre l'Oued Sébaou et la dépression de Draa El Mizan , Ouadhias. La Wilaya présente un relief montagneux fortement accidenté qui s'étale sur une superficie de 2 994 km².

La wilaya de Tizi-Ouzou est limitée par la mer méditerranée au Nord, la Wilaya de Brouira au Sud, la Wilaya de Boumerdès à l'Ouest et la Wilaya de Bejaia à l'Est.

1-1- Aspect administratif

A l'issue du dernier découpage administratif de 1984, la wilaya de Tizi-Ouzou s'étend sur une superficie de 2 957,93 Km² avec une population estimée à plus de 1 300 000 habitants. Celle-ci est composée 21 daïras et de 67 communes, Elle compte actuellement le plus grand nombre de communes à l'échelle nationale.

Figure n° 6 : Le découpage administratif de la wilaya de Tizi-Ouzou.



Source : <http://www.dcwtiliziouzou.dz>

Tableau n° 11: Daïra, et nombre des communes

N°	Daïra	Communes	Superficie en Km ²
1	TIZI OUZOU	TIZI OUZOU.	102,39
2	Ain-El-Hammam	AIN-EL-HAMMAM, AKBIL, ABIYOUCEF, AIT-YAHIA.	144,89
3	AZAZGA	AZAZGA, FREHA, IFIGHA, ZEKRI, YAKOUREN.	360,27
4	AZEFFOUN	AZEFFOUN, AGHRIBS, AKERROU, AIT CHAFAA.	319,01
5	BENI DOUALA	BENI-DOUALA,	102,35

		AITMAHMOUD, BENIAISSI, BENZIMENZER.	
6	BENI YENNI	BENI-YENNI, IBOUDRAREN, YATAFEN.	82,74
7	BOGHNI	BOGHNI, ASSIYOUCEF, BOUNOUH, MECHTRAS.	122,13
8	BOUZEGUENE	BOUZEGUENE, BENIZIKKI, ILLOULAOUMALOU, IDJEUR.	209,98
9	D.BEN KHEDDA	DRAA-BEN-KHEDDA, SIDI- NAMANE, TADMAIT, TIRMITINE.	172.21
10	DRAA EL MIZAN	DRAA-EL-MIZAN, AINZAOUIA, FRIKAT, AITYAHIA-MOUSSA.	239,22
11	L.N.IRATHEN	LARBAA-NATHIRATHEN, AITAGOUACHA, IRDJEN.	84,48
12	IFERHOUNEN	IFERHOUNEN, ILLILTEN, IMSOUHEL.	65,49
13	MAATKAS	MAATKAS, SOUKEL- THENINE.	66,15
14	MAKOUDA	MAKOUDA, BOUDJIMA.	92,37
15	MEKLA	MEKLA, AIT-KHELLILI, SOUAMAA.	129.25
16	OUACIFS	OUACIFS, AIT-BOUMAHDI, AIT TOUDDERT.	75,00
17	OUADHIAS	OUADHIAS, AITBOUADDOU, TIZIN'TLETA, AGUOUNIGUEGHANE.	139,54
18	OUAGUENOUN	OUAGUENOUN, AITAISSA- MIMOUN, TIMIZART.	141,22
19	TIGZIRT	TIGZIRT, IFLISSEN, MIZRANA.	166,39
20	TIZI GHENIFF	TIZI-GHENIFF, M'KIRA	35,84

21	TIZI RACHED	TIZI-RACHED, AITOUMALOU.	44.79
-----------	--------------------	--------------------------	-------

Source : www.aniref.dz

2- Répartition de la population active par branche d'activité

Selon les données communiquées par la DPSB, la population active de la wilaya de Tizi-Ouzou est de 361 200, et elle est répartie selon les branches d'activité comme suit :

Tableau n°12 : La répartition de la population active par branche d'activité

Branches	Nb de population	Taux
Commerce et service	130 319	36.07%
BTPH	113 891	31.53%
Administration	87 565	24.24%
Industrie	17 146	4.74%
Total	361 200	100%

Source : DPSB

On remarque, d'après les données du tableau, que le secteur dominant est le secteur du commerce et des services avec un taux de 36.07% et on remarque aussi que le secteur de l'industrie se place en dernière position avec un taux de 4.74%.

3- L'évolution des PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou

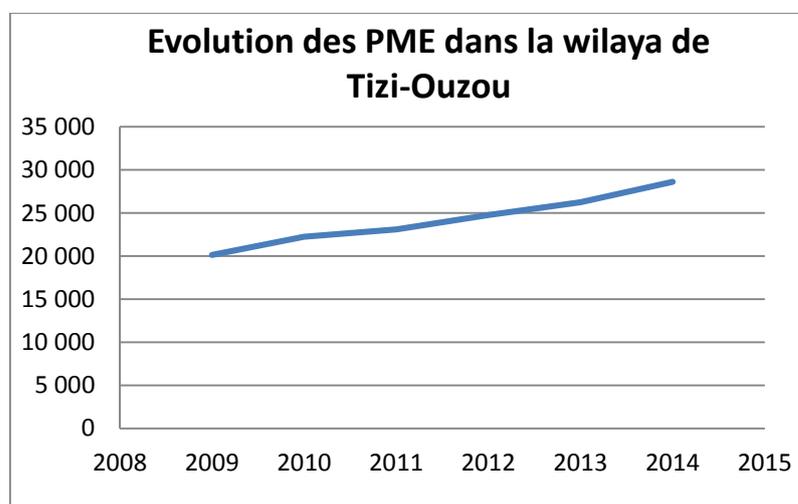
Avec son tissu de petites et moyennes entreprises, La wilaya de Tizi-Ouzou est classée deuxième à l'échelle nationale après la wilaya d'Alger depuis l'année de 2009 ; et l'évolution du nombre des PME ne cesse d'augmenter, elle est passée de 20 154 PME en 2009 à 28 640 PME en 2014 (voir tableau n°13 et la figure n°07) , et en 2017 le nombre de PME a atteint 34 743 PME, cette évolution est due à l'aide de l'ensemble des mesures destinées à promouvoir l'entrepreneuriat et la création des petites et moyennes entreprises (voir les annexes n°2).

Tableau n° 13 : Evolution de la PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Année	Nombre de PME
2009	20 154
2010	22 255
2011	23 109
2012	24 754
2013	26 267
2014	28 640

Source : direction de l'industrie et des mines wilaya de Tizi-Ouzou

Figure n°07 : Evolution de la PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou



Source : Établi à partir des données du tableau

4- Nombre de PME par branche d'activité

Selon les données communiquées par la direction de l'industrie et des mines de la wilaya de Tizi-Ouzou l'évolution du nombre des PME dans la wilaya par branche d'activité sont comme suit :

Tableau n°14 :l'évolution des PME par branche d'activité

Branche d'activité	Nombre d'unités			
	2009	2010	2011	2012
Commerce et distribution	4 755	5 595	5 607	6 037
Bâtiment et travaux publics	4 601	4 925	4 982	5 278
Agroalimentaire	2 617	2 670	2 649	2 953
Transport	1 159	1 854	1 911	1 836
Services fournis aux ménages	1 689	1 721	1 753	1989
Hôtellerie et restauration	1 187	1 198	1364	1472
Services fournis aux entreprises	1 033	1 048	1 102	1 135
Matériaux de construction	467	472	642	647
Autres branches d'activité	2 622	2 772	3 070	3 346
Total	20 154	22 255	23 080	24 693

Source : direction de l'industrie et des mines wilaya de Tizi-Ouzou

Section 2 : Résultats de l'enquête et analyse des données

Dans cette section, on commencera par une petite présentation de la commune de Fréha et ensuite, on présentera les résultats de l'enquête de terrain et donner quelques informations concernant les PME qui ont répondu au questionnaire, puis on fera l'analyse et le traitement des données récupérées au sein de ces entreprises.

1- Présentation de la commune de Fréha

La commune de Fréha est située au centre de la wilaya de Tizi-Ouzou, elle est délimitée :

- Au Nord, par la commune d'Aghribs ;
- A l'Est, par la commune d'Azazga ;
- Au Sud, par la commune de Mekla
- A l'Ouest par la commune de Tizi-Ouzou
- Au Nord-Ouest, par la commune de Timizart.

Elle est localisée à 31 km à l'Est de Tizi-Ouzou et à 7 km à l'Ouest d'Azazga. La commune de Fréha a enregistré une population de 24 228 habitants en 2008, ce qui veut dire qu'en 2018, elle est approximativement de 30 000 habitants. Elle est composée de 23 villages :

1-Adjarar	
2-Ait Bouali	13-Imzizou
3-Ait M'hand	14-Kahra
4-Azrou	15-Lazib Bouhouil
5-Baagou	16-Melaghni
6-Bouyzara	17-Nezla
7-El Madjen	18-Taguercift
8-Fréha (chef-lieu de la commune)	19-Tala Tegana
9-Guendoul	20-Tidouirt
10-Icharioène	21-Tikharbine
11-Igharbiène	22-Timarzouga
12-Ikherbane	23-El Hemri

Les infrastructures de la commune de Freha sont diverses, à savoir :

Les infrastructures éducatives :

- ✓ 12 établissements primaires
- ✓ 3 établissements moyens
- ✓ 2 établissements secondaires
- ✓ 1 centre de formation pour adultes
- ✓ 1 crèche communale
- ✓ 1 maison de jeunes

Les infrastructures culturelles :

- ✓ Une bibliothèque en cours de réalisation

Les infrastructures sportives :

- ✓ 9 aires de jeux
- ✓ 1 stade communal
- ✓ 1 centre sportif de proximité

Les infrastructures administratives :

- ✓ 2 agences postales
- ✓ 2 antennes de mairie
- ✓ 1 siège de mairie
- ✓ 1 établissement bancaire (BDL)
- ✓ 1 agence d'assurance

Les infrastructures sanitaires :

- ✓ 8 salles de soin
- ✓ 1 dispensaire

La commune de FREHA possède une zone d'activité « El Madjen » et plusieurs entreprises dispersées dans la région qui sont les suivantes :

- ✓ SARL ANODAL Monocouche
- ✓ SARLIAGM Monocouche
- ✓ SARL DEBIT Plastique

- ✓ SARL SETELLE Djurdjurazazoun
- ✓ SARLTRIFILAGE Amrioui
- ✓ SARL : GINI Glace
- ✓ SPA Briqueterie
- ✓ SARL Pro poutrelle
- ✓ SARL Bâtiments la persévérance
- ✓ Sarl TIGRE NOIR
- ✓ SNC TABTI Kamel

2- La démarche méthodologique de l'enquête de terrain

Dans ce point on présentera la démarche suivie afin d'accomplir notre recherche.

2-1- Objectifs de l'enquête

Cette enquête a pour objectif de recueillir les informations concernant l'entrepreneur (Son profil et sa trajectoire socioéconomique, son comportement et son environnement ...), l'entreprise (sa création, son domaine et son effectif, sa relation avec le développement de la commune, les difficultés et les problèmes rencontrés, l'accès au financement, sa relation avec l'administration, etc.). Il s'agit pour nous de répondre à certaines de nos interrogations, à savoir le rôle de la PME dans la création de l'emploi, le renouvellement du tissu industriel et sa contribution au développement local, ainsi que les obstacles qu'elle rencontre.

2-2-Le contenu de questionnaire

Le questionnaire est une technique d'investigation scientifique la plus adéquate pour joindre un grand nombre d'entreprises en peu de temps. Le choix de cette technique pour notre enquête est déterminé par son rôle principal de faire un prélèvement quantitatif (chiffré) de la réalité des entreprises.

Le questionnaire contient 21 questions réparties en deux parties :

Axe 1 : données générales sur l'entrepreneur et son entreprise

Cet axe vise à faire ressortir les caractéristiques générales des entreprises enquêtées telles que: le nom de l'établissement, l'adresse, le secteur d'activité, la date de création de l'entreprise, sa forme juridique, etc.

Axe 2 : projet et rôle de la PME dans le développement local

Cette partie s'intéresse aux motivations de la création d'entreprise, les apports en termes de développement pour la région, les raisons de la localisation, les critères du choix des employés, etc.

2-3-La structure du questionnaire

Notre enquête de terrain comprend plusieurs types de questions à savoir :

- **Des questions ouvertes** : dans ce type de question, on laisse la liberté au répondant de s'exprimer et de développer son idée, par exemple : «Quelles sont les dispositions favorables espérées? ».

- **Des questions fermées** : ce type de question a pour objectif de vérifier certaines situations, on distingue deux types de questions fermées (voire annexe n°1) :

- **Question fermée dichotomique** : elle donne au répondant le choix entre deux réponses proposées, le « Oui » pour l'affirmative et le « Non » pour le négatif exemple :
«Avez-vous fait une formation ? »

Le répondant n'a que cocher l'une des deux cas, celle du « Oui » ou celle du « Non »

- **Question fermée à choix multiple** : les réponses pour cette question sont multiples et établies à l'avance et le répondant n'a qu'à choisir une ou plusieurs propositions de réponses, exemple :

«Comment avez-vous financé la création de votre entreprise ? »

- Aide familiale
- Epargne personnelle
- Crédit bancaire
- Aide de l'Etat (ANSEJ, ANGEM, ANDI, CNAC)
- Autres

(Précisez)

.....
.....

Cette dernière possibilité « autres » permet au répondant d'exprimer aux cas que nous n'avons pas proposés.

2-4-Echantillon global étudié

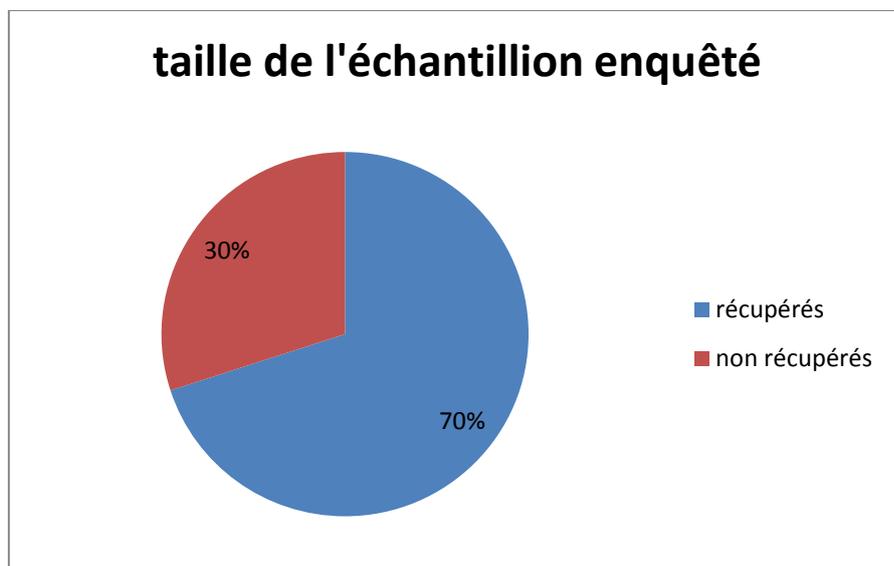
Après avoir réalisé quelques entretiens et récupéré les questionnaires qu'on a distribués au départ dont le nombre total étaient de 10, seulement 7 entreprises soit 70% ont répondu au questionnaire et le reste (5 entreprises), soit 30% n'ont pas répondu (voir le tableau n° 11).

Tableau n°15 : Présentation de l'échantillon global

Questionnaires	Références	Pourcentage
Récupérés	07	70
Non récupérés	3	30
Distribués	10	100

Source : Etabli par nos soins à partie des résultats de l'enquête.

Figure n°8 : La taille de l'échantillon de l'enquête



Source : Établie à partir des données du tableau.

Après avoir réalisé quelques entretiens et récupéré les questionnaires qu'on a distribués au départ dont le nombre total était de 10 questionnaires, seulement 7 entreprises soit 70% ont répondu au questionnaire et le reste (03 entreprises), soit 30% n'ont pas répondu (voir la figure n°8) pour plusieurs causes :

- Quelques entrepreneurs (ou responsables des entreprises) ont refusé de remplir le questionnaire par manque de temps ;
- D'autres ne trouvent aucun intérêt, pour eux, de nous remplir le questionnaire.

3- Résultats de l'enquête et analyse des données

Dans cette section, nous allons présenter les résultats de notre enquête à travers l'exploitation et l'analyse des différents axes du questionnaire, où on donnera les caractéristiques des PME enquêtées.

3-1- Identification de l'entrepreneur et de son entreprise

On présentera, dans ce qui suit, quelques éléments d'informations sur les entreprises qui ont répondu favorablement aux questionnaires, à savoir la répartition de l'échantillon selon l'âge des entrepreneurs, l'effectif, le secteur d'activité, etc.

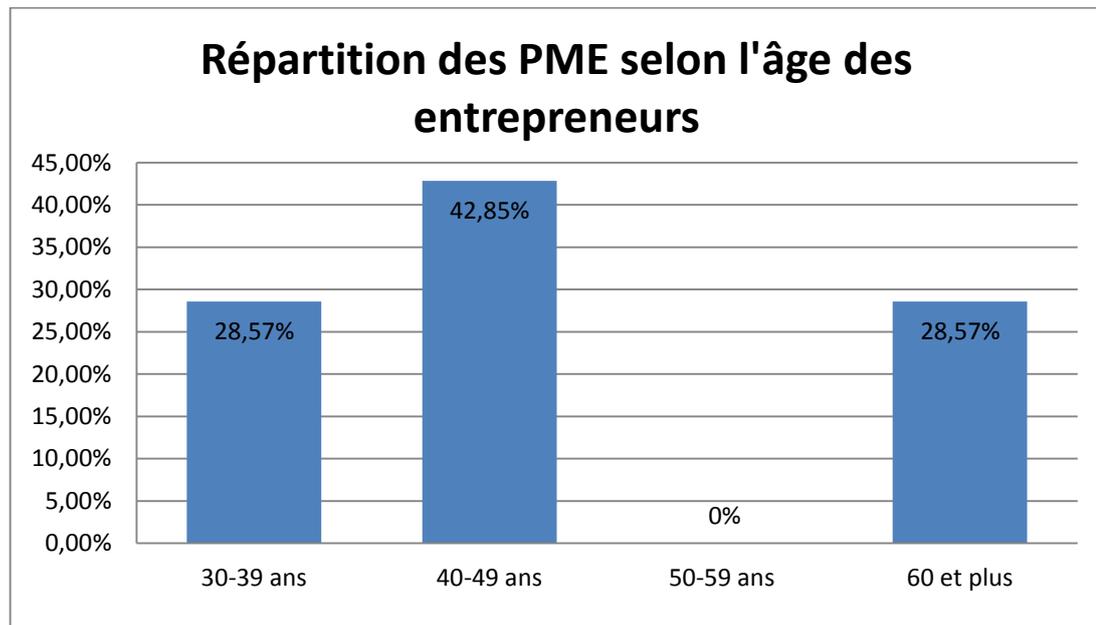
3-1-1-Répartition des entreprises selon l'âge des entrepreneurs

Tableau n°16 : La répartition des entreprises selon l'âge des entrepreneurs

Age	Nombre	%
30 -40	2	28,57
40-50	3	42,85
50-60	0	0
60et plus	2	28,57
Total	7	100

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

Figure n°9 :Répartition des PME selon l'âgedes entrepreneurs



Source : Etabli a partir des données du tableau.

D'après les résultats de l'enquête sur la répartition des entreprises selon l'âge des entrepreneurs, on constate que la tranche d'âge 40-50 est la plus dominante avec un pourcentage de 42,85%, cela peut être expliqué par le fait que ces entrepreneurs ont acquis une expérience soit dans leurs domaines d'activités ou bien dans d'autres domaines

3-1-2-Répartition des entreprises selon le sexe des entrepreneurs

Tableau n°17 :La répartition des entreprises selon le sexe des entrepreneurs

Sexe	Nombre	%
Homme	7	100
Femme	0	0
Total	7	100

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

Selon les résultats de l'enquête, on remarque que la totalité des entrepreneurs sont des hommes (100%).

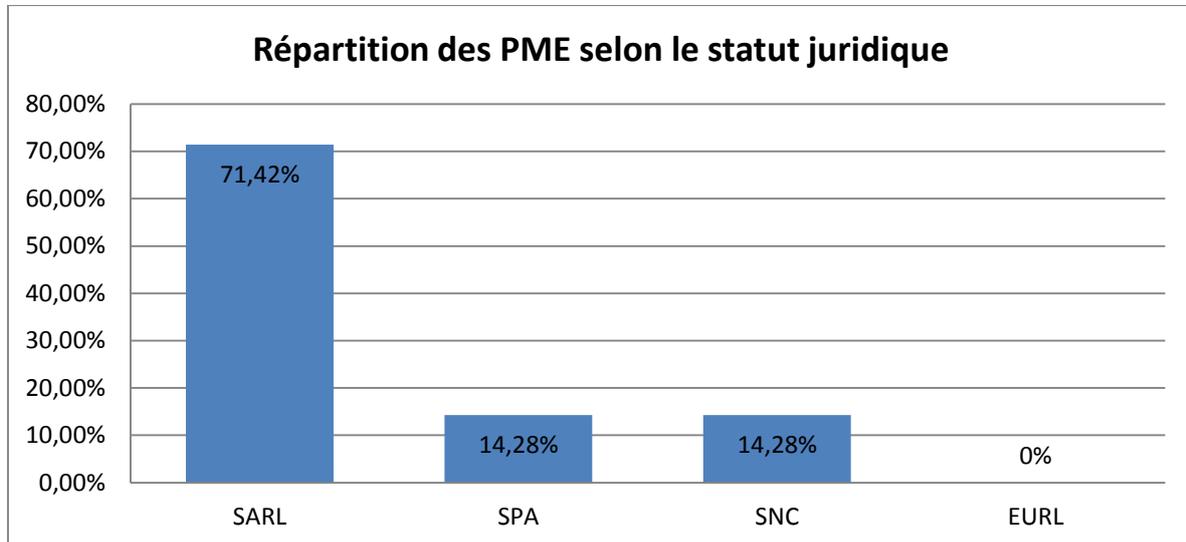
3-1-3-Répartition des entreprises selon le statut juridique

Tableau n°18 : La Répartition des entreprises selon le statut juridique

Désignation	Nombre	%
EURL	0	0
SPA	1	14,28
SNC	1	14,28
SARL	5	71,42
Total	7	100

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

Figure n°10 : Répartition des PME selon le statut juridique



Source : Etablis par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

D'après cette figure, on constate que la majorité des entreprises enquêtées sont des SARL avec 71,42%, cela est dû peut-être à la facilité d'entrée pour cette forme, et suivi par une SPA et une SNC avec un même pourcentage qui est de 14,28%.

Cette forme juridique est la mieux adaptée à la société algérienne vu qu'elle est limitée à son entrepreneur et elle ne s'ouvre pas aux capitaux étrangers.

3-1-4- La répartition des entreprises selon la période de création

Tableau n°19 : La Répartition des entreprises selon la période de création

Période	Nombre
Avant 1990	2
1990-2000	1
Après 2000	4

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête

On constate qu'il y a une forte dynamique de création d'entreprises à partir de l'année 2000, et cela peut être expliqué par le nouveau code des investissements qui a été adopté en 1993 (voir tableau n°2) en plus du rôle joué par les organismes d'aide à la création d'entreprises (les dispositifs publics : ANDI, ANSEJ, CNAC, ANGEM), ont permis la création d'un grand nombre d'entre elles).

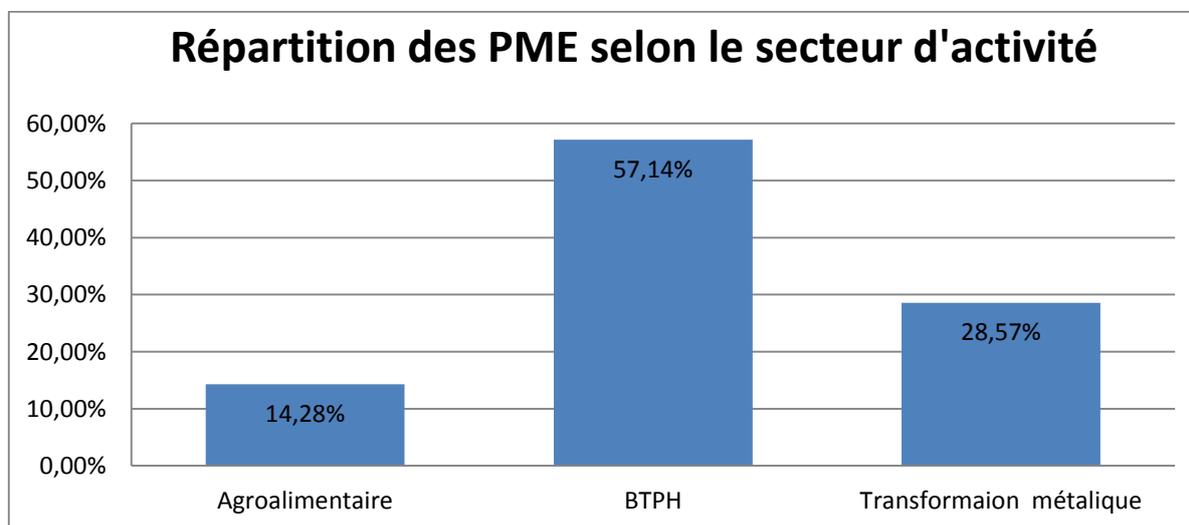
3-1-5-La répartition des entreprises selon le secteur d'activité

Tableau n°20 : Répartition des entreprises selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre	%
Agroalimentaire	1	14,28
BTPH	4	57,14
Transformation métallique	2	28,57
Total	7	100

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête

Figure n°11 : Répartition selon le secteur d'activité



Source : Etablis a partir des données du tableau.

Notre échantillon final se compose de 4 PME dans le secteur du Bâtiment et travaux publics (57,14%), 2 dans le secteur de transformation métallique (28,57%), et la dernière dans le secteur d'agroalimentaire (14,28%).

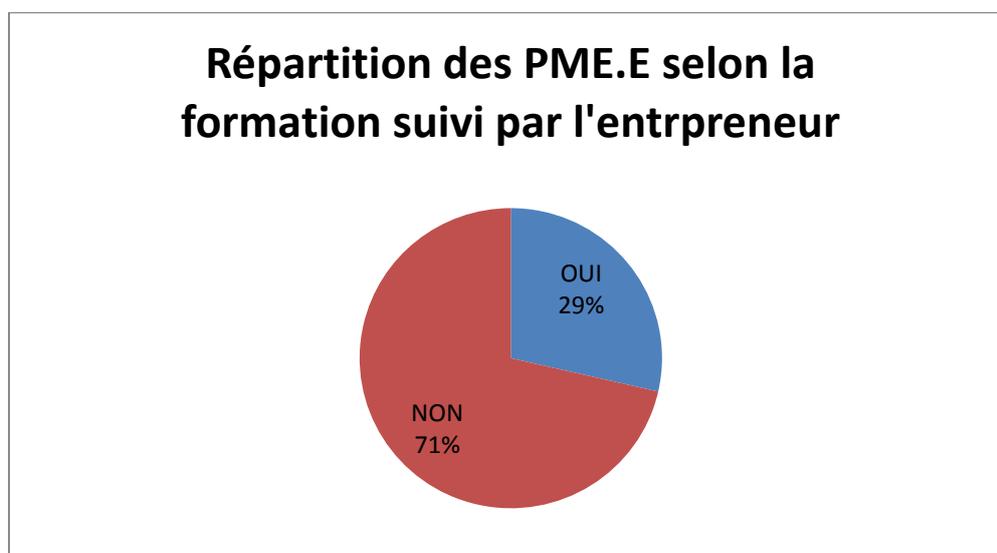
3-1-7-La répartition des entreprises selon la formation suivis par les entrepreneurs

Tableau n°21 : Entrepreneurs ayant suivi une formation

	Nombre	Pourcentage
Oui	2	28,57
Non	5	71.43
Total	7	100%

Source : Établi à partir des données de l'enquête.

Figure n°12 : Entrepreneurs ayant suivis une formation



Source : Établie à partir des données de l'enquête.

D'après la figure, on remarque que la majorité des entrepreneurs n'ont pas suivi une formation dans leur secteur d'activité.

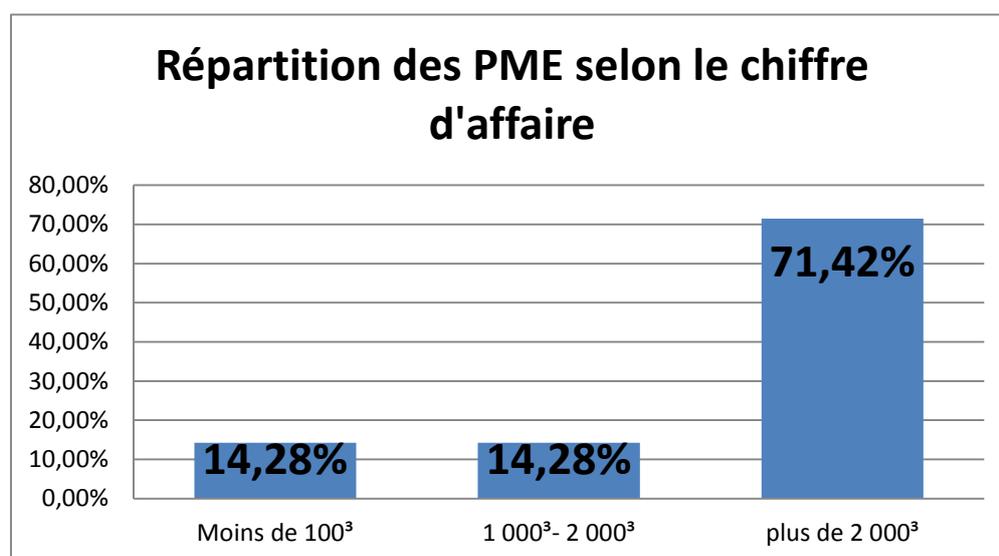
3-1-8- Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaires

Tableau n°22 : Le chiffre d'affaires des entreprises enquêtées

Chiffre d'affaire	Nombre	%
Moins de 100 000 DA	1	14,28
[1 000 000- 2 000 000[DA	1	14,28
Plus de 2 000 000 DA	5	71,42
Total	7	100

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

Figure n°13 : Répartition des PME selon le chiffre d'affaire



Source : Etablie par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

Le chiffre d'affaires des entreprises enquêtées est de moins de 100 000 DA et de [1 000 000- 2 000 000[DA pour un taux de 14,28 %, et plus de 2 000 000 da avec un taux de 71,42%.

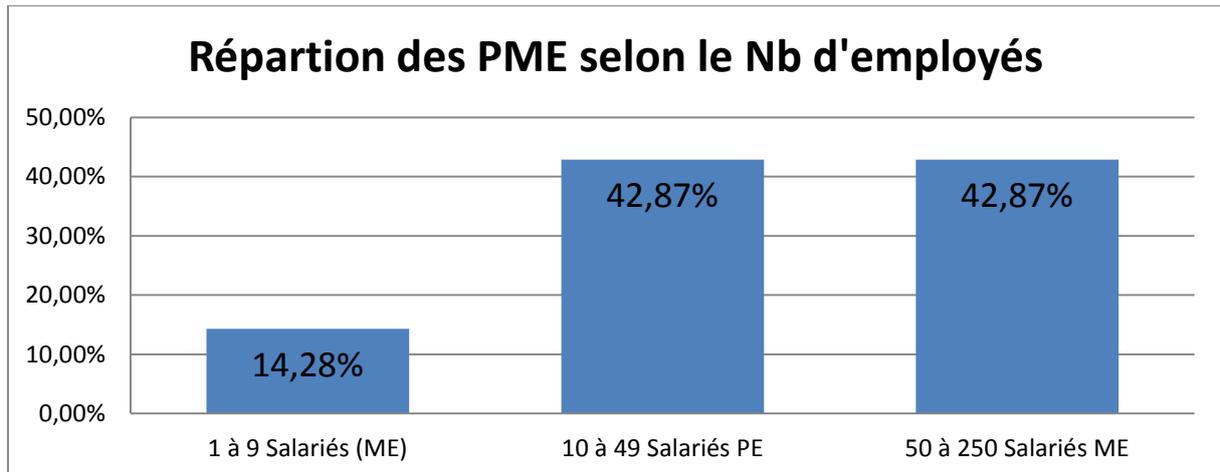
3-1-9-Répartition de l'échantillon selon le nombre des employés

Tableau n°23 : La répartition des entreprises selon le nombre des employés

Tranche d'emploi	Nombre	%
1 à 9 Salariés (Micro entreprise)	1	14,28
10 à 49 Salariés (petite entreprise)	3	42,87
50 à 250 Salariés (Moyenne entreprise)	3	42,87
Total	7	100

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

Figure n°14 : Répartition des PME selon le nombre d'employés



Source : Etablis par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

Selon le genre, la plupart des employeurs des entreprises enquêtées, soit ils sont des hommes dans la totalité des employeurs, soit la proportion d'hommes est plus grande que de femmes. Cela peut être expliqué par la nature de travail, et le secteur d'activité des entreprises qui nécessite une main d'œuvre masculine.

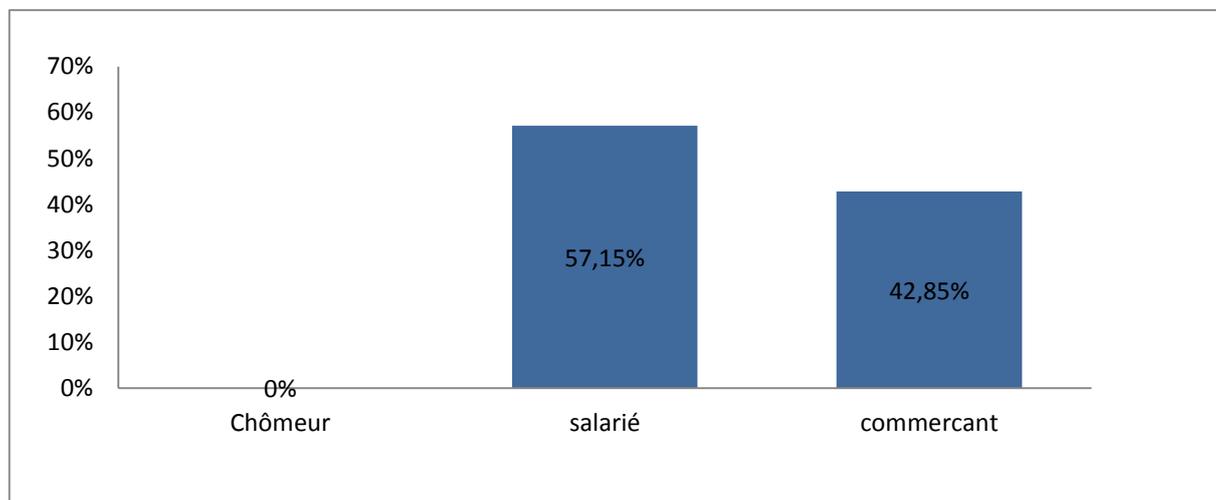
3-1-10- La situation des entrepreneurs avant de créer leurs entreprises

Tableau n°24 : La situation des entrepreneurs avant de créer leurs entreprises

Situation	Nombre	Pourcentage
Chômeur	0	0%
Salarié	4	57.15%
Commerçant	3	42.85%
Total	7	100

Source : Etabli à partir des données de l'enquête

Figure n°15 : Situation de l'entrepreneur avant de créer leur entreprise



Source : Établie à partir des données de l'enquête.

3-2- Projet et rôle de la PME dans le développement local

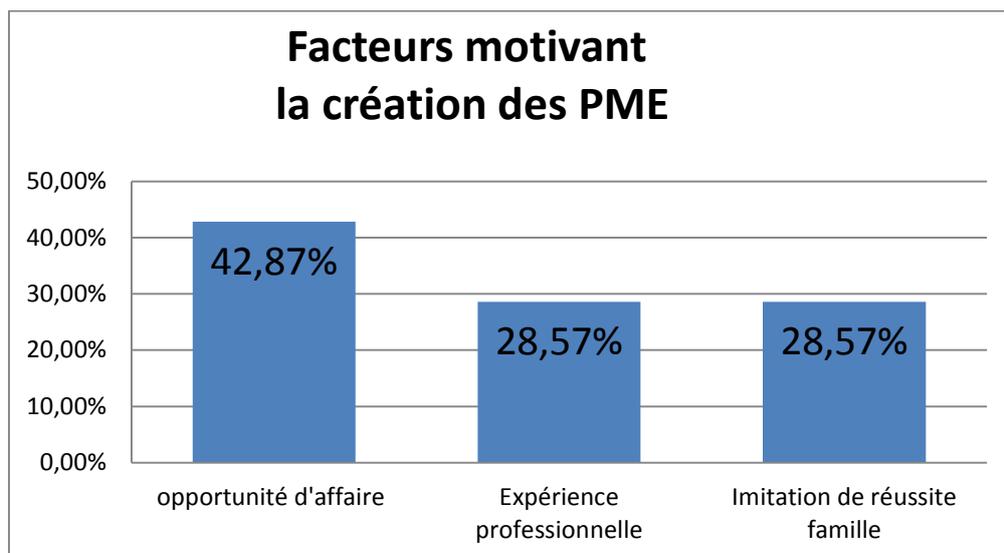
3-2-1- Facteurs motivant la création d'entreprise

Tableau n°25 : Les facteurs motivant la création d'entreprise

Facteurs motivants	Nombre	%
Opportunité d'affaire	3	42,87
Expérience professionnelle	2	28,57
Imitation d'une réussite familiale	2	28,57

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

Figure N°16 : Répartition selon les facteurs de motivation



Source : Etablie par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

La figure montre les résultats concernant les motivations de l'entrepreneur au lancement dans son entreprise. En conséquence, 42,87% des entrepreneurs enquêtés déclarent que le point de départ dans leur création est l'opportunité d'affaire qui joue un rôle important dans le lancement du projet, suivi d'une égalité entre l'expérience professionnelle et l'imitation d'une réussite familiale avec un taux de 28,57 %, cela peut être expliqué par la maîtrise du domaine de travail par les chefs s'entreprise.

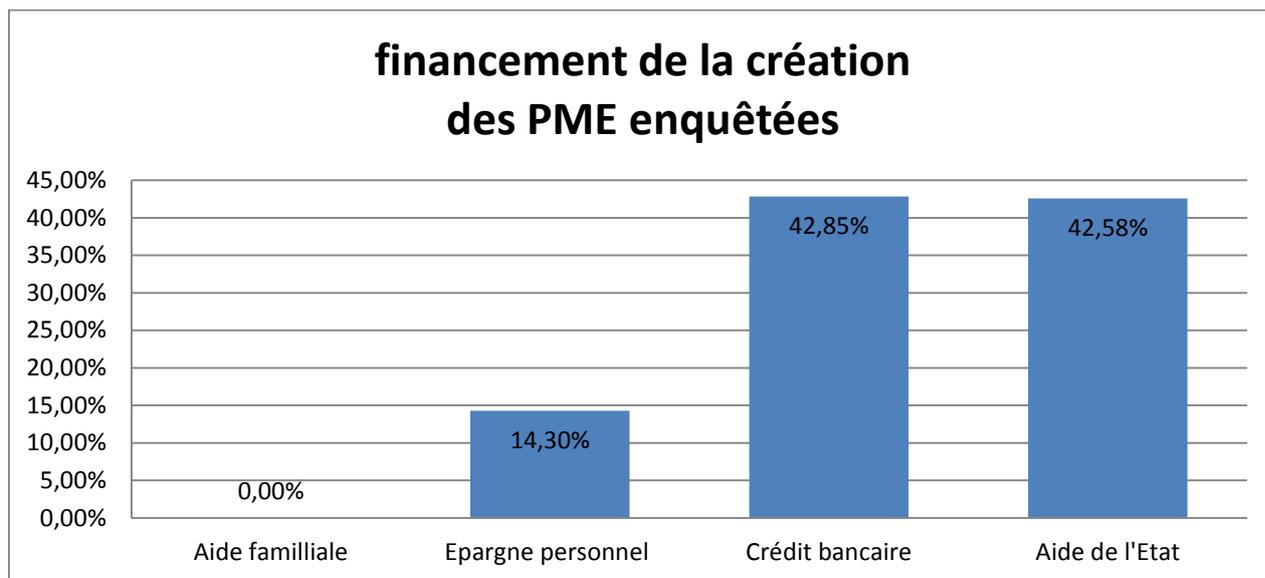
3-2-2- Le financement des entreprises enquêtées

Tableau n°26 : Financement de la création d'entreprises enquêtées

Désignation	Nombre	Pourcentage
Aide familiale	0	00%
Epargne personnel	1	14.3%
Crédit bancaire	3	42,85%
Aide de l'Etat (ANSEJ, CNAC...)	3	42.85%
Total	7	100%

Source : Établi à partir des données de l'enquête.

Figure n°17 : Financement de la création d'entreprises enquêtées



Source : Établie à partir des données du tableau.

La plupart des entrepreneurs ont financé la création de leur entreprise avec l'aide de l'Etat (ANJEJ, ANGEM, CNAC....) (**42.85%**) et le crédit bancaire (**42.85%**), suivi par l'épargne personnelle (14.3%).

L'Etat joue un rôle marquant dans le financement des PME par l'octroi de crédit d'investissement et particulièrement par les dispositifs d'aides pour promouvoir la PME.

3-2-3-Répartition des entreprises selon le choix de localisation

Tableau n°27 : Les raisons du choix de localisation

Choix de localisation	Nombre	%
Proximité du marché	4	57,14
Proximité du domicile familial	1	14,28
Présence d'infrastructures (eau, électricité, réseau de communication)	1	14,28
Disponibilité foncière	1	14,28

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

Selon les résultats obtenus, on constate que les raisons du choix de localisation des entreprises enquêtées sont dues, en premier lieu, à la proximité du marché (57,14%), et en second lieu, à la proximité du domicile familial et à la disponibilité foncière, mais aussi à la présence d'infrastructures avec des taux égaux (14,28%); où les entrepreneurs veulent être plus

proches de leurs clients afin de satisfaire leurs besoins et d'être plus performants que leurs concurrents.

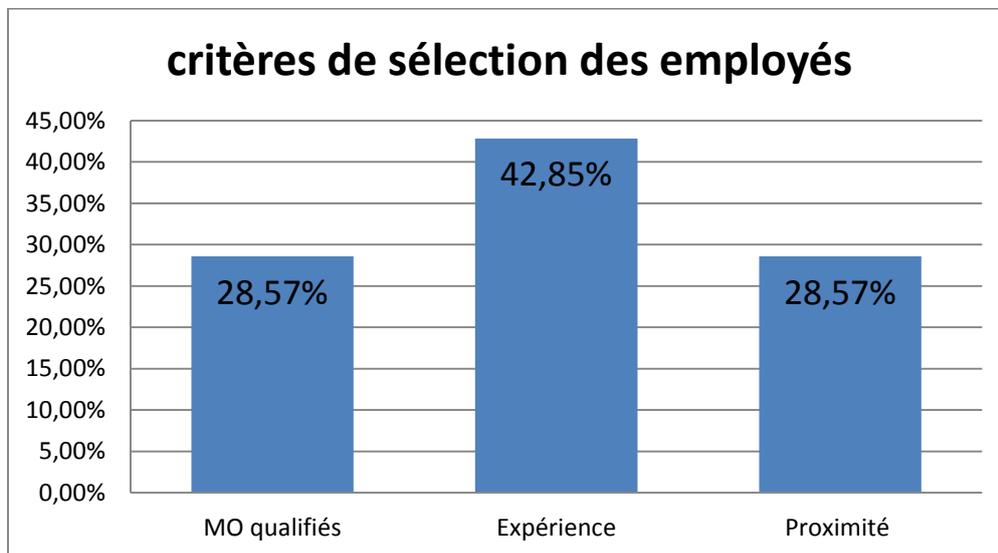
3-2-4-Répartition des entreprises selon les critères de sélection des employés

Tableau n°28 : Les critères de sélection des employés

Les critères de sélection	Nombre	%
Main d'œuvre qualifiée	2	28,57
Expérience et savoir faire	3	42,85
Proximité du lieu de travail	2	28,57

Source : Etabli par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

Figure n°18 :Répartition des PME selon les critères de sélection des employés



Source : établi à partir des données du tableau.

D'après la figure au-dessus , on remarque que les entreprises enquêtées font référence pour les critères de sélection des employés, en premier lieu à l'expérience et savoir faire avec un taux de 42,85% , en second lieu à la main d'œuvre qualifiée et la proximité du lieu de travail avec un taux de 28,57%.

La réalisation d'un développement implique d'axer les efforts sur l'individu, car il est au centre du progrès.

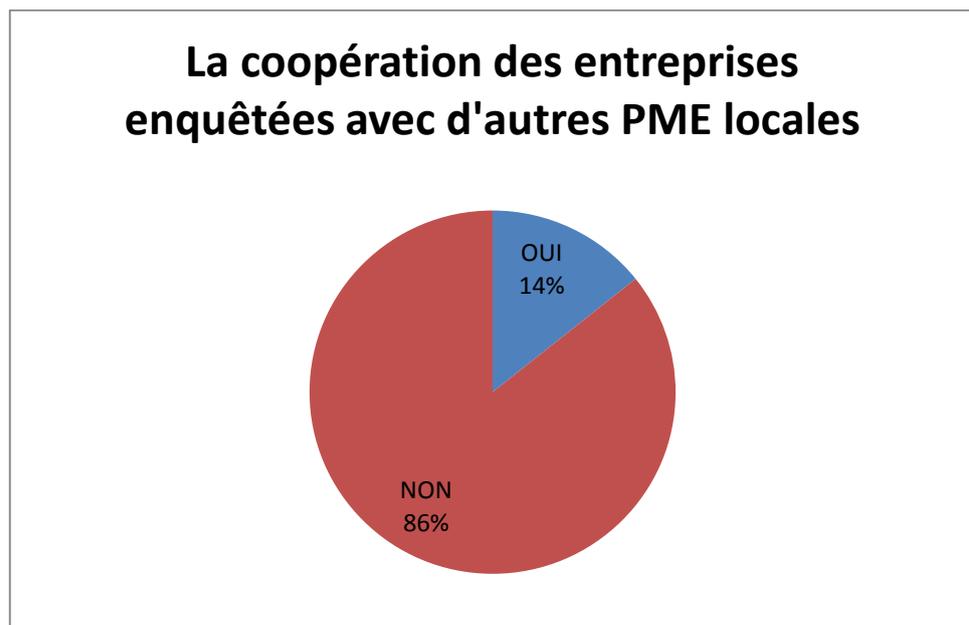
3-2-5-La Coopération avec d'autres PME locales

Tableau n°29 : la coopération des entreprises enquêtées avec d'autres PME locales

	Nombre	Pourcentage
OUI	1	14,28%
NON	6	85,72%
Total	7	100%

Source : Etablir nos soins à partir des résultats de l'enquête.

Figure n°19 : La coopération des entreprises enquêtées avec d'autres PME locales



Source : Etablie par nos soins à partir des résultats de l'enquête

D'après l'enquête qu'on a effectuée sur le terrain, la majorité des PME de notre échantillon n'ont pas de relations et de coopération avec d'autres entreprises locales, à l'exception d'une seule, mais cette coopération reste insuffisante pour faire face à la concurrence des grandes entreprises et des produits importés.

3-2-6-La contribution des PME enquêtées au développement local dans la commune de FREHA

Toutes les entreprises de la commune de Fréha ont un impact positif sur la région, elles sont considérées comme des moteurs de création d'emplois (notamment la réduction du taux de chômage de la commune). Les résultats obtenus montre que :

- La totalité des entreprises enquêtées contribue à la création d'emplois ;
- Seulement une seule PME participe à la création d'infrastructures de base, qui sont indispensables à la réussite des actions visant à améliorer les conditions de vie de la population locale ;
- Trois parmi les entreprises enquêtées contribuent au développement par la diversification et l'amélioration des produits, un taux très faible qui peut être expliqué par la marginalisation de l'innovation dans notre pays, notamment à cause de l'absence de professionnels et aussi le faible contenu technologique dans la plupart des PME de la région ;
- Seulement deux entreprises de l'échantillon ont répondu favorablement à l'augmentation des impôts.

3-2-7- Les difficultés rencontrées par les PME et les solutions proposées par les entrepreneurs

Selon notre enquête, les entrepreneurs ont reconnu l'existence d'un certain nombre d'obstacles qui fragilisent et freinent l'activité de leurs entreprises et aussi leur développement, il s'agit notamment de :

- La lourdeur des procédures administratives ;
- L'instabilité du marché de la demande ;
- Les impôts et charges trop élevés ;
- La concurrence déloyale et informelle.

D'après certains dirigeants il y'a aussi :

- Les difficultés d'accéder aux financements bancaires ;
- Le manque de foncier ;
- Le manque de main d'œuvre qualifiée ;

- L'instabilité sociale et politique.

Par ailleurs ils ont mis l'accent sur quelques propositions et recommandations en faveur des PME pour que celles-ci puissent jouer un rôle pleinement efficace dans le développement de la région, à savoir :

- Simplifier les procédures administratives et réglementaires ;
- Alléger le taux d'imposition et les charges sociales ;
- Implanter des institutions financières au niveau de la commune de FREHA ;
- Faciliter la création et l'implantation d'entreprises dans la région ;
- Développer les infrastructures de base et investir dans la formation du capital humain.

Conclusion

D'après les résultats de la collecte des questionnaires, on a constaté que les PME contribuent généralement à la création d'emploi, à la création de richesse et à la satisfaction des besoins des clients.

Par ailleurs, on a démontré l'existence d'un certain nombre d'entraves qui gênent l'implantation des entreprises dans la commune de FREHA, ce qui a été largement affirmé par les entrepreneurs enquêtés. Il s'agit notamment de la lenteur des procédures administratives, de l'instabilité du marché et des taux élevés des impôts.

Aussi, on a noté quelques recommandations pour faciliter la création et l'implantation d'entreprises dans la région, comme l'intervention de l'Etat par l'allègement des taux d'intérêt et des taux d'imposition et le développement des infrastructures de base.

Conclusion

Pour rappel, l'objet de notre travail est d'identifier le rôle des PME dans le développement local à travers l'étude d'un cas concernant les PME dans la commune de FREHA.

Tout au long de notre travail, nous avons tenté de trouver des réponses à la question de départ qui était de comprendre le rôle et la contribution des PME au développement local en Algérie, en général et dans la commune de FREHA, en particulier.

Concernant le cas pratique de notre travail, nous avons constaté que les PME de la commune de FREHA jouent un rôle très important dans la création d'emplois et aussi dans l'amélioration du cadre de vie des populations locales. En revanche, elles sont peu innovantes car elles font face à des contraintes de leur environnement au sens large, empêchant ainsi leurs activités et leur développement. Nous avons constaté que :

- La majorité des entreprises enquêtées sont des SARL. La prédilection des PME pour cette forme d'entreprise s'explique par les avantages qu'offre la SARL aux PME ;
- Les PME enquêtées dans la commune de FREHA participent à la création d'emplois, à la diversification et à l'innovation des produits.

Nous sommes aussi arrivées à la conclusion que la commune de FREHA est très attractive pour les investisseurs, et ce, malgré le manque de beaucoup de mesures qui doivent être prises en charge, à savoir :

- l'engagement des pouvoirs publics (universités, centres de formations ...) à former une main d'œuvre opérationnelle et qualifiée ;
- la réalisation de plus d'infrastructures de base et de commodités adaptées qui faciliteront la tâche pour les entreprises pour s'y implanter ;
- La disponibilité du foncier ;

- l'allègement des taxes ;

- La disponibilité des sous-traitances et de l'assistance technique.

Nous avons constaté aussi dans de notre travail que l'Etat algérien a mis en place des programmes nationaux et des dispositifs d'aide à la création d'entreprises pour les encourager et les accompagner, mais elles sont confrontées à des lourdeurs bureaucratiques, une présence du secteur de l'informel, le manque de main d'œuvre formée et une insuffisance en matière de l'innovation.

En effet, un peu partout, se mettent en place différentes formes d'aides à la création d'entreprises et de soutien pendant la phase de leur démarrage. Leur caractéristique générale est qu'elles tendent à former des réseaux au sein desquels collaborent collectivités locales, chambres consulaires, mais aussi l'université, les organismes de formation permanente, afin de réaliser un tissu économique localisé de tous les acteurs de la vie économique et sociale locale.

Enfin, nous dirons que le rôle de l'Etat est indispensable pour les choix des politiques qu'il adopte pour faciliter la création et le développement des PME innovantes en Algérie, ce qui valorise les ressources potentielles par des entrepreneurs locaux pour réaliser ainsi un développement local durable.

Bibliographie

Ouvrages

- COURLET Claude : « Territoires et régions : Les grande oubliés du développement économique ». Ed. L'Harmattan, Paris, 2001.
- DAHMANI Mohamed : « l'évolution des procédures d'élaboration et d'exécution de la planification algérienne » in cahier de l'INES de Tizi Ouzou, mars 1986.
- FOURCADE Colette : « Petite entreprise et développement local ». Ed. ESKA PARIS, 1991.
- GREFFE Xavier : « Territoires en France, les enjeux économiques de la décentralisation ». Ed. ECONOMICA, Paris, 1984.
- HARTMUT Elsenhans avec ELMAR Kleiner et REINHART JOA CHIM DERVES : « Développement, équité et extension du marché des masses, une autre alternative ».Le cas Algérien, l'enjeu des PME industrielles ».Ed. Publisud, PARIS, 2000.
- JOYAL André, SADEG Mohamed, TORRES Olivier : « La PME algérienne et le défi de l'internationalisation ». Ed. L'Harmattan, Paris, 2010.
- JULIEN Pierre-André et MARCHESNAY Michel : « L'entrepreneuriat » .Ed. Economica, Paris, 1990.
- KHELADI Mokhtar : « Le développement local ».Ed. Office des publications universitaire, 2012.
- LEGARE Christine : «Quels emplois pour les PME ? Étude sur les PME et l'emploi en France ». 1ere édition paris, 2007.
- MERENNE-SHOUMAKER, Bernadette : « La localisation des industries, enjeux et dynamiques ». Ed.Presse universitaire de Rennes, 2011.
- NOEL Pierre et MADAOUI Mohamed : « Entrepreneurs maghrébins, terrain en développement ». Ed.Karthala et IRMC 2011.
- VIDAL Florence (1998), in COURLET Claude « Territoires et régions : Les grande oubliés du développement économique ». Ed. L'Harmattan, Paris, 2001.
- WTTTERWULGHE Robert : « La PME, une entreprise humaine »ED. De Boeck et Larcier, université Paris-Bruxelles ,1998.

Revues et articles

- EL-BATAL.k : « la gouvernance synergique : une stratégie de développement local » thèse de doctorat, Université du Québec àTrois-Rivieres, Juin 2012.
- SAHLI Zoubir : « Produit de terroir et développement local en Algérie, cas des zones rurales de montages et de piémonts ». Université de Blida, Algérie. Options méditerranéennes,2009.
- LORTHIOIS Jacqueline(1996), in BELATTA.F.M et IDIR. A. (2006) :« Le développement local : quelque éléments théorique et pratique ».Communication au colloque international : « Articulation Espace-local-Espace mondial », Bejaia 21 et 22 juin, Université de Bejaia, laboratoire Recherche et Développement.
- Maillant et Perrin (1992), in UZUNIDIS Dimitri, «Milieux innovateurs, relations de proximité et entrepreneuriat. Analyse d'une alchimie féconde ».Canadian Journal of Regional Science (en ligne), Volume 33, numéro spécial.
- ABDELBAKI Smati : « Nature du développement local et rôle des collectivités locales dans son financement ».Recherches économiques et managériale. Centre universitaire de Souk-Ahras, N°5, Juin 2008.
- CHRIF M. «ZONE INDUSTRIELLE ET DEVELOPPEMENT LOCAL : QUELLE ARTICULATION ? » Revue du chercheur Université de Tlemcen, N° 08.
- BOUCHIKHI Mohamed Rédha ,GHRISSI Larbi « La contribution des PME à la croissance économique hors hydrocarbures en Algérie » Revue Maghreb review of economic and management vol 03 n°01 , Mars 2016.
- SI LEKHAL Karim « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives » CEMOTEV, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines – France , Avril 2013.
- GHARBI Samia : « la PME/PMI en Algérie : état des lieux ».Cahier du LAB.RII , document de travail n°28 mars 2011 ,Université du littoral cote d'Orale.
- BOURIF Moussa et BERRAH Kafia « La problématique de la création des petites et moyennes entreprises en Algérie » Revue algérien de développement économique N°02 / juin 2015.

Mémoire

- TAGEUT Younes, « Gouvernance territoriale et développement local : Illustration par le cas de la zone d'activités de la commune d'El-KSEUR » .Mémoire master en science économie, UAMB Béjaia 2014.
- DJEMAI Sabrina, «Essai d'analyse des facteurs déterminant de la localisation des PME, cas de la wilaya de Jijel », Mémoire de magister en science de gestion, UMAB de Bejaia, 2010.
- HAMADAMA Nana, « contribution de la PMI au développement de la wilaya de Bejaia durant la période 1990-2001 ». Mémoire de magister en économie, option : Gestion du développement, UAMB, 2003.

Site internet

- B.Zohra, WWW.pme.org.dz consulter le 19/10/2018 ;
- DAUMAS Jean-Claude, www.helsinki.fi/iehc2006/papers1/Daumas28.pdf consulter le 21/09/2018 ;
- B.Lévesque, J.L Klein, J.M Fontan, www.umd.uqam.ca/publications/telechargements/sysindus.pdf consulter le 21/09/2018 ;
- HADJEM Madjid, GUEDECHE Khaled www.centre-univ-mila.dz/fbej/pdf/17-PME. Consulter le 25/10/2018 ;
- G. BECATTINI 1989, in <http://www.helsinki.fi/iehc2006/papers1/Daumas28.pdf> consulté le 11/09/2018.

La répartition des PME par communes Arrêté au 31/12/2009 :

Communes	Nbre de PME	Population RGP 2008	Taux de concentration
Ain El Hammam	681	20 231	33,66
Akbil	84	8 830	9,51
Abi Youcef	265	7 682	34,50
Ait Yahia	234	14 233	16,44
Total Daïra	1264	50 976	24,80
Azazga	985	33 654	29,27
Freha	434	23 633	18,36
Ifigha	85	8 004	10,62
Zekri	53	3 249	16,31
Yakouren	295	12 226	24,13
Total Daïra	1852	80 766	22,93
Azffoun	379	17 435	21,74
Aghribs	276	12 256	22,52
Akerou	66	4 638	14,23
Ait Chafaa	76	3 780	20,11
Total Daïra	797	38 109	20,91
Beni Douala	244	21 483	11,36
Ait Mahmoud	78	7 653	10,19
Beni Aissi	109	7 535	14,47
Beni Zmenzer	186	12 147	15,31
Total Daïra	617	48 818	12,64
Beni Yenni	105	5 705	18,40
Iboudraren	63	5 377	11,72
Yatafen	76	3 929	19,34
Total Daïra	244	15 011	16,25
Boghni	683	30 692	22,25
Assi Youcef	103	17 304	5,95
Bounouh	176	9 701	18,14
Mechtras	167	12 298	13,58
Total Daïra	1129	69 995	16,13
Bouzuene	423	24 148	17,52
Beni Zeki	87	3 889	22,37
Illoula Oumalou	88	13 001	6,77
Idjeur	98	10 211	9,60
Total Daïra	696	51 249	13,58
Draa Ben khedda	721	30 889	23,34
Sidi Namane	97	10 612	9,14
Tadmait	276	22 670	12,17
Tirmitine	154	19 061	8,08
Total Daïra	1248	83 232	14,99
Draa El Mizan	587	38 844	15,11
Ain El Zaouia	98	17 519	5,59

Frikat	96	12 739	7,54
Ait Yahia Moussa	85	20 155	4,22
Total Daïra	866	89 257	9,70
L N Irathen	476	29 004	16,41
Ait Agouacha	76	4 120	18,45
Irdjen	97	13 146	7,38
Total Daïra	649	46 270	14,03
Iferhounen	298	12 323	24,18
Illilten	204	9 025	22,60
Imsouhel	76	6 520	11,66
Total Daïra	578	27 868	20,74
Maatkas	253	31 442	8,05
Souk El Tenine	276	14 634	18,86
Total Daïra	529	46 076	11,48
Makouda	254	24 326	10,44
Boudjima	86	15 592	5,52
Total Daïra	340	39 918	8,52
Mekla	485	24 830	19,53
Ait khellili	74	11 552	6,41
Souamaa	79	10 659	7,41
Total Daïra	638	47 041	13,56
Ouacifs	96	10 109	9,50
Ait Boumahdi	48	6 111	7,85
Ait Touddert	63	8 495	7,42
Total Daïra	207	24 715	8,38
Ouadhias	285	16 435	17,34
Ait Bouaddou	53	14 132	3,75
Tizi N'tlata	87	15 376	5,66
A Gueghrane	76	9 506	7,99
Total Daïra	501	55 449	9,04
Ouaguenoun	289	17 410	16,60
Ait Aissa Mimoun	287	20 133	14,26
Timizart	265	28 857	9,18
Total Daïra	841	66 400	12,67
Tigzirt	675	11 962	56,43
Iflissen	376	14 288	26,32
Mizrana	58	9 384	6,18
Total Daïra	1109	35 634	31,12
Tizi Ghenif	352	28 592	12,31
M'kera	87	17 606	4,94
Total Daïra	439	46 198	9,50
Tizi Rached	576	17 112	33,66
Ait Oumalou	175	8 713	20,08
Total Daïra	751	25 825	29,08
Tizi-Ouzou	4859	127 677	38,06
Total Daïra	4859	127 677	38,06
Total des totaux	20154	1 116 484	18,05

La répartition des PME par communes Arrêté au 31/12/2010 :

Commune	Nbre de PME	Population estimée au 31/12/2010	Taux de concentration
Ain El Hammam	758	20442	37,08
Akbil	119	8934	13,32
Abi Youcef	97	7724	12,56
Ait Yahia	198	14497	13,66
Total Daïra	1172	51597	22,71
Azazga	1226	35520	34,52
Freha	507	24715	20,51
Ifigha	98	9363	10,47
Zekri	67	3296	20,33
Yakouren	96	12301	7,80
Total Daïra	1994	85195	23,41
Azffoun	459	17016	26,97
Aghribs	236	12524	18,84
Akerou	71	4679	15,17
Ait Chafaa	79	3790	20,84
Total Daïra	845	38009	22,23
Beni Douala	415	21637	19,18
Ait Mahmoud	103	7730	13,32
Beni Aissi	111	7659	14,49
Beni Zmenzer	206	12238	16,83
Total Daïra	835	49264	16,95
Beni Yenni	185	5760	32,12
Iboudraren	76	5420	14,02
Yatafen	79	4032	19,59
Total Daïra	340	15212	22,35
Boghni	875	31388	27,88
Assi Youcef	226	14878	15,19
Bounouh	197	9770	20,16
Mechtras	189	13041	14,49
Total Daïra	1487	69077	21,53
Bouzguene	453	24408	18,56
Beni Zeki	96	3395	28,28
Illoula Oumalou	118	13004	9,07
Idjeur	102	10342	9,86
Total Daïra	769	51149	15,03
Draa Ben khedda	810	32013	25,30
Sidi Namane	107	10924	9,79
Tadmait	297	23113	12,85
Tirmitine	186	19256	9,66
Total Daïra	1400	85306	16,41
Draa El Mizan	612	39120	15,64
Ain El Zaouia	243	17424	13,95
Frikat	109	12817	8,50
Ait Yahia Moussa	156	20549	7,59
Total Daïra	1120	89910	12,46
L N Irathen	631	29494	21,39
Ait Agouacha	98	4375	22,40

Irdjen	137	13202	10,38
Total Daïra	866	47071	18,40
Iferhounen	337	12510	26,94
Illilten	156	9179	17,00
Imsouhel	104	6591	15,78
Total Daïra	597	28280	21,11
Maatkas	352	32314	10,89
Souk El Tenine	284	14807	19,18
Total Daïra	636	47121	13,50
Makouda	287	23575	12,17
Boudjima	128	15691	8,16
Total Daïra	415	39266	10,57
Mekla	588	24334	24,16
Ait khellili	97	11674	8,31
Souamaa	106	9994	10,61
Total Daïra	791	46002	17,19
Ouacifs	119	10354	11,49
Ait Boumahdi	47	6137	7,66
Ait Touddert	65	8555	7,60
Total Daïra	231	25046	9,22
Ouadhias	307	15834	19,39
Ait Bouaddou	93	14551	6,39
Tizi N'tlata	105	15541	6,76
A Gueghrane	112	9731	11,51
Total Daïra	617	55657	11,09
Ouaguenoun	310	17810	17,41
Ait Aissa Mimoun	296	20471	14,46
Timizart	264	29228	9,03
Total Daïra	870	67509	12,89
Tigzirt	442	12299	35,94
Iflissen	293	14368	20,39
Mizrana	95	9507	9,99
Total Daïra	830	36174	22,94
Tizi Ghenif	389	29763	13,07
M'kera	126	17761	7,09
Total Daïra	515	47524	10,84
Tizi Rached	598	17230	34,71
Ait Oumalou	186	8825	21,08
Total Daïra	784	26055	30,09
Tizi Ouzou	5141	139171	36,94
Total Daïra	5141	139171	36,94
Total des totaux	22 255	1 139 595	19,53

Répartition des PME, par communes. au 31/12/2011

Commune	Nbre de PME	Population estimée au 31/12/2010	Taux de concentration
Ain El Hammam	532	20442	26,02
Akbil	187	8934	20,93
Abi Youcef	133	7724	17,22
Ait Yahia	304	14497	20,97
Total Daïra	1156	51597	22,40
Azazga	740	35520	20,83
Freha	519	24715	21,00
lfigha	120	9363	12,82
Zekri	72	3296	21,84
Yakouren	186	12301	15,12
Total Daïra	1637	85195	19,21
Azffoun	423	17016	24,86
Aghribs	263	12524	21,00
Akerou	98	4679	20,94
Ait Chafaa	78	3790	20,58
Total Daïra	862	38009	22,68
Beni Douala	454	21637	20,98
Ait Mahmoud	150	7730	19,40
Beni Aissi	147	7659	19,19
Beni Zmenzer	256	12238	20,92
Total Daïra	1007	49264	20,44
Beni Yenni	179	5760	31,08
Iboudraren	87	5420	16,05
Yatafen	84	4032	20,83
Total Daïra	350	15212	23,01
Boghni	872	31388	27,78
Assi Youcef	351	14878	23,59
Bounouh	205	9770	20,98
Mechtras	246	13041	18,86
Total Daïra	1674	69077	24,23
Bouzguene	504	24408	20,65
Beni Zeki	71	3395	20,91
Illoula Oumalou	207	13004	15,92
Idjeur	142	10342	13,73
Total Daïra	924	51149	18,06
Draa Ben khedda	813	32013	25,40
Sidi Namane	124	10924	11,35
Tadmait	377	23113	16,31
Tirmitine	186	19256	9,66
Total Daïra	1500	85306	17,58
Draa El Mizan	751	39120	19,20
Ain El Zaouia	254	17424	14,58
Frikat	109	12817	8,50

Ait Yahia Moussa	156	20549	7,59
Total Daïra	1270	89910	14,13
L N Irathen	631	29494	21,39
Ait Agouacha	105	4375	24,00
Irdjen	274	13202	20,75
Total Daïra	1010	47071	21,46
Iferhounen	337	12510	26,94
Illilten	159	9179	17,32
Imsouhel	129	6591	19,57
Total Daïra	625	28280	22,10
Maatkas	398	32314	12,32
Souk El Tenine	284	14807	19,18
Total Daïra	682	47121	14,47
Makouda	302	23575	12,81
Boudjima	146	15691	9,30
Total Daïra	448	39266	11,41
Mekla	603	24334	24,78
Ait khellili	174	11674	14,90
Souamaa	186	9994	18,61
Total Daïra	963	46002	20,93
Ouacifs	132	10354	12,75
Ait Boumahdi	59	6137	9,61
Ait Touddert	87	8555	10,17
Total Daïra	278	25046	11,10
Ouadhias	346	15834	21,85
Ait Bouaddou	112	14551	7,70
Tizi N'tlata	125	15541	8,04
A Gueghrane	109	9731	11,20
Total Daïra	692	55657	12,43
Ouaguenoun	362	17810	20,33
Ait Aissa Mimoun	291	20471	14,22
Timizart	274	29228	9,37
Total Daïra	927	67509	13,73
Tigzirt	440	12299	35,78
Iflissen	301	14368	20,95
Mizrana	163	9507	17,15
Total Daïra	904	36174	24,99
Tizi Ghenif	424	29763	14,25
M'kera	133	17761	7,49
Total Daïra	557	47524	11,72
Tizi Rached	617	17230	35,81
Ait Oumalou	207	8825	23,46
Total Daïra	824	26055	31,63
Tizi Ouzou	4819	139171	34,63
Total Daïra	4819	139171	34,63
Total des totaux	23 109	1 139 595	20,28

Répartition des PME, par communes. au 31/12/2012

Commune	Nbre de PME	Population estimée au 31/12/2010	Taux de concentration
Ain El Hammam	682	20442	33,36
Akbil	193	8934	21,60
Abi Youcef	153	7724	19,81
Ait Yahia	265	14497	18,28
Total Daïra	1293	51597	25,06
Azazga	996	35520	28,04
Freha	532	24715	21,53
Ifigha	135	9363	14,42
Zekri	75	3296	22,75
Yakouren	176	12301	14,31
Total Daïra	1914	85195	22,47
Azffoun	436	17016	25,62
Aghribs	268	12524	21,40
Akerou	107	4679	22,87
Ait Chafaa	96	3790	25,33
Total Daïra	907	38009	23,86
Beni Douala	465	21637	21,49
Ait Mahmoud	163	7730	21,09
Beni Aissi	153	7659	19,98
Beni Zmenzer	267	12238	21,82
Total Daïra	1048	49264	21,27
Beni Yenni	208	5760	36,11
Iboudraren	98	5420	18,08
Yatafen	87	4032	21,58
Total Daïra	393	15212	25,83
Boghni	883	31388	28,13
Assi Youcef	374	14878	25,14
Bounouh	232	9770	23,75
Mechtras	258	13041	19,78
Total Daïra	1747	69077	25,29
Bouzguene	513	24408	21,02
Beni Zeki	98	3395	28,87
Illoula Oumalou	195	13004	15,00
Idjeur	135	10342	13,05
Total Daïra	941	51149	18,40
Draa Ben khedda	869	32013	27,15
Sidi Namane	146	10924	13,37
Tadmait	395	23113	17,09
Tirmitine	194	19256	10,07
Total Daïra	1604	85306	18,80
Draa El Mizan	762	39120	19,48
Ain El Zaouia	286	17424	16,41

Frikat	134	12817	10,45
Ait Yahia Moussa	163	20549	7,93
Total Daïra	1345	89910	14,96
L N Irathen	674	29494	22,85
Ait Agouacha	125	4375	28,57
Irdjen	279	13202	21,13
Total Daïra	1078	47071	22,90
Iferhounen	342	12510	27,34
Illilten	169	9179	18,41
Imsouhel	142	6591	21,54
Total Daïra	653	28280	23,09
Maatkas	409	32314	12,66
Souk El Tenine	298	14807	20,13
Total Daïra	707	47121	15,00
Makouda	312	23575	13,23
Boudjima	152	15691	9,69
Total Daïra	464	39266	11,82
Mekla	634	24334	26,05
Ait khellili	185	11674	15,85
Souamaa	223	9994	22,31
Total Daïra	1042	46002	22,65
Ouacifs	136	10354	13,14
Ait Boumahdi	86	6137	14,01
Ait Touddert	92	8555	10,75
Total Daïra	314	25046	12,54
Ouadhias	364	15834	22,99
Ait Bouaddou	134	14551	9,21
Tizi N'tlata	148	15541	9,52
A Gueghrane	118	9731	12,13
Total Daïra	764	55657	13,73
Ouaguenoun	378	17810	21,22
Ait Aissa Mimoun	304	20471	14,85
Timizart	281	29228	9,61
Total Daïra	963	67509	14,26
Tigzirt	446	12299	36,26
Iflissen	325	14368	22,62
Mizrana	196	9507	20,62
Total Daïra	967	36174	26,73
Tizi Ghenif	429	29763	14,41
M'kera	148	17761	8,33
Total Daïra	577	47524	12,14
Tizi Rached	687	17230	39,87
Ait Oumalou	226	8825	25,61
Total Daïra	913	26055	35,04
Tizi Ouzou	5120	139171	36,79
Total Daïra	5120	139171	36,79
Total des totaux	24 754	1 139 595	21,72

UNIVERSITE DE MOULOU D MAMMERI DE TIZI OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION

Département des sciences économiques

Spécialité : Economie de développement

QUESTIONNAIRE

Le présent questionnaire s'inscrit dans le cadre de la préparation d'un mémoire de Master en Sciences Economiques, spécialité « Economie de développement », intitulé « Le rôle des PME dans le développement local ».

Nous comptons sur votre coopération et votre collaboration afin de mener à bien notre travail de recherche. Nous vous assurons que les informations recueillies ne feront en aucun cas l'objet de publication et resteront strictement anonymes.

Noms et Prénoms des enquêtrices : BOUADI Cylia et SALAH Fazia

Merci d'avance

Première partie : Identification de l'entrepreneur et de l'entreprise

1. Nom de l'établissement

2. Age de l'entrepreneur

3. Sexe : Masculin Féminin

4. Adresse (lieu d'implantation).....

5. Forme juridique :

EUR SPA SNC SARL EPE

6. Année de création de votre entreprise.....

7. Quel est votre secteur d'activité

8. Avez-vous fait une formation : OUI NON

9. Le capital de votre entreprise :

Moins de 100 000 DA 100 000 DA – 500 000 DA

500 000 DA – 1 000 000 DA 1 000 000 DA – 2 000 000

Plus de 2 000 000 DA

10. Quel est l'effectif de votre entreprise

11. Quelle était votre situation avant de créer votre entreprise ?

- Chômeur
- Salarié
- Commerçant
- Artisan
- Autres

Préciser.....

.....

.....

Deuxième partie : Projet et rôle de la PME dans le développement local

12. Quels sont les facteurs qui ont motivé la création de votre entreprise ?

- Opportunité d'affaire
- Expérience professionnelle
- imitation d'une réussite familiale
- Autres

Préciser.....

13. Comment avez-vous financé la création de votre entreprise ?

- Aide familiale
- Epargne personnelle
- Crédit bancaire
- Aide de l'Etat (ANSEJ, ANGEM, CNAC, ANDI)
- Autres

Préciser.....

14. Quelles sont les raisons de votre choix de localisation ?

- Proximité du marché
- Proximité du domicile familial
- Présence d'infrastructures (réseau routier, de communication, d'électricité, de gaz, d'eau...)
- Présence d'aides ou d'incitations locales à l'installation
- Disponibilité foncière
- Autres raisons personnelles

Préciser.....

15. Quels sont les critères de sélection de vos employés ?

- Main d'œuvre qualifiée
- Expérience et savoir faire

-Proximité du lieu de travail

16. Quels sont vos apports en termes de développement pour la région ?

notamment en termes de :

-Création d'emplois pour la réduction du chômage

-Participation dans la création des infrastructures de base

-Diversification et innovation des produits

-Participation dans l'augmentation des impôts

- Autres

Préciser.....

.....

.....

17. Existe-t-il une coopération avec des autres PME locales ?

OUI

NON

Si oui, Préciser

.....

.....

.....

.....

18. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez actuellement ?

-La lenteur administrative (bureaucratie)

-Concurrence déloyale et informelle

-Instabilité du marché et de la demande

-Impôts et charges trop élevés

-Autres

Préciser.....

.....

.....

19. Quelles sont les dispositions favorables espérées ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

20. Pensez-vous à l'innovation de votre entreprise ? Comment ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

21. Donnez votre appréciation personnelle sur le sujet :

.....
.....
.....
.....
.....

Liste des tableaux

Liste des figures

Les abréviations

INTRODUCTION.....01

Chapitre I : Développement local : fondements et théories

Introduction03

Section 1 Généralités sur le développement local.....03

1. Emergence et définitions du développement local.....03

1-1- Emergence du DL.....03

1-2- Définitions du DL.....04

2- Composantes et modèles du développement local.....05

2-1- Composantes du DL.....05

2-1-1- Territoire.....05

2-1-2- Les acteurs de DL.....06

2-2- Les modèles du développement local.....07

2-2-1- District industriel.....07

2-2-2- système productif local (SPL)08

2-2-1 Milieux innovateurs.....09

3- Caractéristiques et objectifs du développement local.....11

3-1 Caractéristiques du développement local.....11

3-2 Objectifs du Développement local.....12

3-2-1 Sur le plan économique.....12

3-2-2 Sur le plan social.....12

Section 2 le développement local en Algérie13

1-Le développement local (DL) dans le contexte de la planification centralisée (1^{er} période : 1962-1986)13

1-1 Les programmes spéciaux (PS) à partir de 1966.....13

1-2 Les programmes d'équipements locaux des communes (PEL) à partir de 1970.....14

1-3Les programmes communaux de développement (PCD) à partir de 1974.....	14
1-4Les programmes des industries locales (PIL) à partir de 1975.....	14
2-Le développement local dans le contexte des réformes économiques (2 ^{ème} période : de 1986 à nos jours)	15
2-1- Les réformes institutionnelles et le développement local.....	15
2-2- les réformes économiques et développement local	17
2-2-1- La restructuration organique des entreprises.....	17
2-2-2- La réforme du secteur de l'agriculture	17
2-2-3- L'autonomie des entreprises publiques	17
2-2-4- Promotion du secteur privé national	18
Conclusion.....	18

Chapitre II Généralités sur les PME en Algérie

Introduction	19
Section 1 : Généralités sur les PME.....	19
1-Définitions des PME	19
1-1 Définition de la PME selon l'Union Européenne.....	19
1-2 Définition de la PME selon deux approches	20
1-2-1 L'approche qualitative.....	20
1-2-2 L'approche quantitative	21
2- Les caractéristiques des PME	22
2-1 Les forces de la PME.....	22
2-2 Les faiblesses de la PME.....	23
3- Classification et facteur de localisation des PME.....	24
3-1 Classification des PME	24
3-1-1- Classification selon le secteur économique.....	24
3-1-2- Classification par branche d'activité	25
3-1-3- Classification par filière d'activité	25
3-1-4-Classification de la PME en fonction du statut juridique.....	25
3-2-Les facteurs de localisation.....	27
3-2-1-Les facteurs économiques de localisation des PME.....	27

3-2-2-Les facteurs extra économiques	29
Section 2 : Les PME en Algérie	30
1- Définition des PME en Algérie	30
2- Les caractéristiques des PME algérienne	31
3- L'évolution des PME en Algérie.....	32
3-1 La population des PME	33
3-1-1 Répartition des PME par taille.....	35
3-1-2 Répartition des PME par secteur d'activité.....	36
3-1-3 Evolution des PME par région	37
4- Les contraintes confrontées par les PME Algériennes	38
4-1 Les contraintes d'ordre administratif.....	38
4-2 Les contraintes de financement	38
4-3 Les contraintes environnementales.....	39
Conclusion.....	39

Chapitre III : Contribution des PME au développement économique local

Introduction	40
Section 1 : contribution des PME au développement local	40
1- Spécialisation et innovation	40
2- Le rôle des PME dans la création d'emplois	42
3- Autres impacts des PME sur le développement local	43
3-1 Impacts économiques	43
3-2 Impacts sociaux	44
3-3 Impacts environnementaux.....	44
Section 2 : Impact du développement des PME sur le développement local en Algérie	44
1- L'importance et le rôle des PME dans le développement de l'économie	45

1-1 La création d'emplois.....	45
1-2 Création de la valeur ajoutée.....	45
1-3 La distribution des revenus.....	46
2- Contribution de quelques dispositifs publics d'aide à la création et le développement des PME en Algérie.....	46
2-1 Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ).....	46
2-2 Agence Nationale de Gestion des Microcrédits (ANGEM).....	48
2-3 Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC).....	48
2-4 Agence Nationale du Développement de l'Investissement (ANDI).....	49
Conclusion.....	51

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la wilaya de Tizi-Ouzou : cas pratique "La commune de FREHA"

Introduction.....	52
--------------------------	-----------

Section 1 : Présentation du cadre d'étude.....	52
-------------------------------------------------------	-----------

1- Situation géographique et administratif.....	52
1-1 Aspect administratif.....	52
2- Répartition de la population active par branche d'activité.....	55
3- L'évolution des PME dans la wilaya de Tizi-Ouzou.....	55
4- Nombre de PME par branche d'activité.....	56

Section 2 : Résultats de l'enquête et analyse des données.....	58
-----------------------------------------------------------------------	-----------

1- Présentation de la commune de FREHA.....	58
2- La démarche méthodologique de l'enquête de terrain.....	60
2-1- Objectifs de l'enquête.....	60
2-2- Le contenu de questionnaire.....	60
2-3- La structure du questionnaire.....	61
3- Résultats de l'enquête et analyse des données.....	63
3-1 Identification de l'entrepreneur et de son entreprise.....	63

3-2 Projet et rôle des PME dans le développement local	71
Conclusion.....	77
CONCLUSION GENERALE	78
BIBLIOGRAPHIE	80
ANNEXES.....	83
Table des matières	91

Résumé

On constate que le rôle de la petite et moyenne entreprise est de plus en plus reconnu. Elle a attiré l'intention des pouvoirs publics pour la développer, faisant du secteur privé un moteur du processus de développement économique et sociale. La micro-entreprise est actuellement un acteur de développement local, elle permet de rendre les territoires attractifs et compétitifs à travers la valorisation et l'exploitation des différentes ressources dont dispose le territoire de son implantation. Elle constitue également un moyen de régénération de l'emploi.

En Algérie l'orientation en faveur des PME est apparue, dans le contexte de la transition vers l'économie de marché comme une alternative à la relance des investissements et à l'essoufflement du modèle d'industrialisation de base attesté par l'effondrement du secteur public.

Mots clés :

PME, développement local, emploi